

Les Lucs- sur-Boulogne

N°64
Janvier
2021

La vie communale



Villes et Villages
Fleuris



**Peintre
Décorateur**
Sylvain BUET

25 La Moricière
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE
Tél : 06 86 93 62 69
@ : attribuetvoscouleurs@gmail.com

Solution innovation pour vos intérieurs et extérieurs



Fleur de Lys

Toutes créations florales

72, place du Sénéchal
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. : 02 51 31 29 73



à distance

Entretien
et création
des espaces verts

**VERDON
PAYSAGE**



Agrément services
à la personne
Réduction d'impôts

La Moricière
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 23 58 - 06 12 73 71 75

Entreprise DOUILLARD Daniel
Les enduits lucquois
Neuf & Rénovation

La Moricière - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne
Tél./Fax : 02 51 46 51 08 - Portable : 06 13 72 05 49



SARL IDIER PELARD

vente et pose
menuiserie, alu, bois, pvc

330, boulevard de Lattre-de-Tassigny - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél./Fax : 02 51 31 25 65 - Port. : 06 10 28 91 46 - idier.pelard@orange.fr

J.L.N. Maçonnerie
© 02 51 31 09 72

Neuf & rénovation | Restauration de patrimoine | Couverture - Enduit à la chaux

21, La Gaconnière - 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE
Port. 06 37 35 80 11 - e-mail : jlnmaconnerie@orange.fr - Fax : 02 51 31 09 72

CONSEIL - VENTE - ASSEMBLAGE - DÉPANNAGE - INTERNET ET RÉSEAUX



SIMBA
INFORMATIQUE

PARTICULIERS
PROFESSIONNELS

Tél. 02 51 48 35 67

73, bd Jean-Yole - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE - e-mail : contact@simba-informatique.net


MÉNUISERIE / CHARPENTE
AGENCEMENT / CLOISONS SÈCHES

Tél. 02 51 41 11 84
LES LUCS/BOULOGNE
contact@smc-bois.fr



L'AUBERGE DU LAC
Nature, cuisine et détente

02 51 46 59 59

Repas de famille et banquets - Menus à partir de 16 €

LES LUCS-SUR-BOULOGNE - www.aubergedulac85.com

GARAGE POTIER GERVAIS
Mécanique Agricole / Motoculture de Plaisance

02 51 31 39 95 Agent  02 51 31 20 59
06 89 93 93 89

Boulevard M^{re} de Lattre-De-Tassigny - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE



COIFFURE MIXTE
STUDIO > TATOO
MAQUILLAGE
PERMANENT

Tél. : 02 51 31 20 18

Horaires d'ouverture
Mardi au Jeudi 9h-19h
Vendredi 8h30-20h
Samedi 8h30-15h
sur RDV de 12h à 14h

3, Z.A. de Bourgneuf
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

 Toutes transactions immobilières
Dany ROSSETTI ESTIMATION GRATUITE

51 bis, avenue des Pierres Noires - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 07 24 77 - Site : www.agence-habitat-conseil.com



Institut de Beauté
Them'Peau
02 51 40 80 05

Horaires d'ouverture
Mardi au Jeudi 9h-19h
Vendredi 8h30-20h
Samedi 8h30-15h
sur RDV de 12h à 14h

3, Z.A. de Bourgneuf, 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE  MaryCohr-InstitutThem'peau

CHANSON PAUL
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ

1, place de l'Industrie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
02 51 31 21 25 - 06 14 03 73 69
paulchanson@orange.fr






**Les Lucs
Automobiles
GARAGE**

NEUF ET OCCASION toutes marques | Station de lavage

7, rond-point de la Vendée - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
e-mail : leslucsautomobiles@orange.fr - Tél. 02 51 31 21 11

**Marbrier
Décoration
Tailleur de pierres**

Le Chef du Pont - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 20 48 - e-mail : sarl.brethome@orange.fr
www.brethome-tailleur-pierres.fr





Le mot du Maire p 1

Compte-rendu
du Conseil Municipal p 2-6

Les Commissions p 7-13

Avis divers p 14-17

Vie scolaire p 18-22

Vie périscolaire p 23-24

Vie sociale et culturelle p 25-35

Vie sportive p 36-37

Économie p 38

Historial p 39

Fêtes et manifestations p 40

Sommaire



Le Mot du Maire

L'année qui vient de se clôturer, ne va pas nous laisser un bon souvenir. Depuis le mois de mars dernier, la COVID a perturbé profondément le vécu de chacun. La vie familiale et la vie associative s'en trouvent complètement bouleversées avec des relations humaines parfois compliquées. L'économie est également largement impactée et beaucoup d'entreprises rencontrent des difficultés. C'est pourquoi en ce début d'année, je ne peux que souhaiter que cette situation inédite puisse trouver rapidement une issue favorable nous ramenant vers la normalité.

Depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale, celle-ci a beaucoup travaillé. Vous trouverez les principaux sujets évoqués par les adjoints à l'intérieur de ce bulletin. Néanmoins, je souhaite évoquer deux dossiers qui se distinguent par leur particularité.

Tout d'abord, le projet sur le Pôle culturel est maintenant finalisé. Ce lieu regroupera une salle de spectacle avec des sièges en gradins, ces derniers étant rétractables pour créer un plus grand espace. L'École de Musique Nord Vendée sera également relocalisée sur ce site, lui donnant ainsi une véritable capacité de développement. Les plans de cet ensemble vous sont présentés sur les pages suivantes. **Nous vous sollicitons pour lui donner un nom et, pour ce faire, vous pouvez déposer de façon anonyme vos suggestions sur une boîte à idée qui figure sur le site internet de la commune. Faites-en bon usage en mettant votre imagination à contribution, je vous remercie par avance de votre participation.**

Ensuite, un déplacement solidaire à la demande sera progressivement mis en place avec une équipe de bénévoles à partir du mois de janvier. Ce dernier répondra au problème de mobilité pour les personnes seules souhaitant se déplacer aux alentours de notre localité. N'hésitez pas à appeler le secrétariat de la mairie qui vous orientera vers les responsables de ce nouveau service.

Compte tenu des conditions barrières qui nous sont imposées, cette année nous ne pouvons organiser la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est avec beaucoup de regrets que nous sommes dans l'obligation de l'annuler. Cependant dès que les conditions seront à nouveau réunies, nous organiserons une grande réunion d'information qui permettra de nous retrouver autour des projets communaux.

Enfin, permettez-moi de vous offrir tous mes vœux de bonheur et de santé pour vous mêmes et pour votre famille dans l'espoir que cette nouvelle année soit meilleure que celle passée.

Roger GABORIEAU

Le Conseil Municipal vous offre ses
Meilleurs Vœux 2021



Avenue des Pierres Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 21 29
fax 02 51 46 51 20
mairie@leslucssurboulogne.fr
www.leslucssurboulogne.fr



Conseil Municipal du mardi 8 septembre 2020

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Règlement intérieur du Conseil Municipal

La loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République a prévu l'obligation pour les Conseils Municipaux des Communes de plus de 1 000 habitants de se doter d'un règlement intérieur qui doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation. Le contenu du règlement intérieur est fixé librement par le Conseil Municipal qui peut se donner des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Aussi, ce règlement ne doit-il porter que sur des mesures concernant le fonctionnement du Conseil Municipal ou qui ont pour objet de préciser les modalités et les détails de ce fonctionnement.

ENFANCE, SCOLARITÉ ET JEUNESSE

Rentrée scolaire 2020-2021

Martine GRATTON, adjointe, fait le point sur le déroulement de la rentrée scolaire 2020-2021 :

- les effectifs dans les écoles :
 - élèves inscrits à l'école Notre-Dame : 213
 - élèves inscrits à l'école Jacques Prévert : 165
- au restaurant scolaire : enfants inscrits : 352 (364 en 2019)
 - à l'accueil périscolaire : environ 100 enfants

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Déclassement d'un espace public communal place du Moustier

Vu le code de la voirie routière (articles L141-3)
 Vu le code des relations entre le public et l'administration (art. R 134-3 et suivants)
 Vu la délibération n°2020-062 en date du 4 Juin 2020 prescrivant une enquête publique de déclassement préalable à l'aliénation d'une portion du domaine public communal place du Moustier
 Vu l'arrêté municipal n°2020/V/027 du 9 Juin 2020 soumettant à l'enquête préalable le dossier de déclassement d'une portion du domaine public communal place du Moustier,
 Vu le plan de découpage du géomètre cabinet Géouest transmis le 27 Juin 2020 (voir plan joint),
 Vu le registre d'enquête clos le 16 Juillet 2020 comportant 1 observation contraire à ce sujet,
 Vu l'avis favorable de Monsieur le Commissaire enquêteur en date du 10 Août 2020,
 Considérant que l'espace communal situé place du Moustier était à l'usage de place publique
 Considérant que ce bien n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public dans la mesure où il est destiné à être cédé avec l'immeuble communal de l'ex-Poste, espace

dans la continuité de l'entrée de l'immeuble.

Considérant qu'il résulte de cette situation une désaffectation de fait de ce bien,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Considère que la désaffectation du bien ne va pas entraver le fonctionnement des commerces existants situés à proximité de cet espace,
- Constate la désaffectation du bien cité et situé place du Moustier,
- Décide du déclassement du bien cité et situé place du Moustier et son intégration dans le domaine privé communal numérotation en cours au niveau du cadastre,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération. Le tableau de classement de la voirie communale sera mis à jour suite à cette décision.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif - année 2019

Le présent rapport est établi en application de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « le maire présente au conseil municipal ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et/ou d'assainissement destiné notamment à l'information des usagers ; ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. »

Une réunion de travail sera organisée prochainement avec la SAUR pour évoquer le volume élevé des eaux parasites comptabilisées à la station d'épuration.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif - année 2019 et ne formule aucune remarque

Tarifs assainissement collectif - part communale année 2021

La Commune des Lucs sur Boulogne assure la compétence assainissement collectif sur l'ensemble de son territoire. Le mode de gestion est la délégation de service public (DSP) par affermage. Depuis le **1^{er} janvier 2011** le service est géré par la société **SAUR**, pour une durée de 12 ans soit avec une date d'échéance au **31 décembre 2020**. La Commune a initié la procédure de délégation de service public pour anticiper la fin du contrat en cours. La SAUR a été reconduite, elle gérera de nouveau le service assainissement de la commune du **1^{er} janvier 2021** au **31 décembre 2030**.

Le tableau suivant présente l'évolution pluriannuelle de la facture d'assainissement. Le niveau de détail du tableau a pour objectif de présenter chaque composante d'une facture de 120 m3 payée par l'utilisateur. Le tableau est complété par l'indication de l'évolution d'une année sur l'autre et sur la part, en euros TTC de la partie fixe de la facture.



Tarifs en euros	Facture 2017	Facture 2018	Facture 2019	Facture 2020
Part du délégataire				
Délégataire : part fixe	20,92	21,12	21,68	22,28
Délégataire : part variable	0,5444	0,5498	0,5642	0,5800
Part de la collectivité				
Collectivité : part fixe	23,54	24,01	24,49	25,00
Collectivité : part variable	0,98	1,00	1,02	1,05
Taxes et redevances				
Autres redevances / m ³	0,18	0,18	0,15	0,15
Facture				
Total HT pour 120 m³	248,99	252,71	254,27	260,88
TVA - 10%	24,90	25,27	25,43	26,09
Total TTC pour 120 m³	273,89	277,98	279,70	286,97
Évolution n / n-1	+ 1,3%	+ 1,5%	+ 0,6%	+ 2,6%
Dont partie fixe TTC	48,91	49,64	50,79	52,01
Prix TTC au m³	2,28	2,32	2,33	2,39

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
- Approuve la part communale suivante concernant la facturation à l'usager du service public de l'assainissement collectif à compter du 1^{er} Janvier 2021 :

- Partie fixe de la rémunération par an :
25.50 € HT / branchement
- Partie proportionnelle par m³ consommé :
1.10 € HT/m³

Conseil Municipal du mardi 6 octobre 2020

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Tarifs communaux pour l'année 2021

Dominique PASQUIER propose de ne pas revaloriser les tarifs communaux pour l'année 2021 (salles communales, cimetière, fourrière animale, camping, photocopies et divers) compte tenu du contexte économique actuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Dit que les tarifs communaux pour l'année 2021 (salles communales, cimetière, fourrière animale, camping, photocopies et divers) sont inchangés. Les tarifs de l'année 2020 continuent à s'appliquer en 2021.

Contribution pour dégradation des voies et chemins - année 2021

Il est rappelé au Conseil Municipal que la Commune a signé le 19 Mars 2012 l'acte notarié d'acquisition du patrimoine de l'Association Foncière de Remembrement des Lucs-sur-Boulogne. Il est précisé que ce patrimoine, chemins et canaux, est dans le domaine privé de la Commune. En dehors des piétons et des cyclistes, seuls les véhicules motorisés liés à l'agriculture peuvent emprunter ces chemins.

Il est nécessaire de se prononcer sur la mise en place de cette taxe de voirie en 2021 (article L 161-7 du code rural)

pour l'entretien des chemins et canaux de l'ex Association Foncière de Remembrement, taxe limitée aux seuls ex-membres de l'association foncière de remembrement des Lucs-sur-Boulogne. Le montant de la taxe est de 10.67 € par hectare et le minimum de perception est fixé à 6.10 €. La recette est versée au compte 7037 du budget principal de la Commune. La recette globale était d'environ 45 000.00 € en 2020.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Fixe la taxe de voirie pour l'entretien des chemins et canaux de l'ex Association Foncière de Remembrement des Lucs-sur-Boulogne pour l'année 2021 à 10.67 € par hectare. Le minimum de perception est fixé à 6.10 €. Il est précisé que ces montants ne sont pas assujettis à la T.V.A.. Cette taxe est limitée aux seuls ex-membres de l'Association Foncière de Remembrement des Lucs-sur-Boulogne. La recette sera versée au compte 7037 du budget principal de la Commune.
- Désigne Monsieur Jean-Pierre Rousseau comme référent au sein de la Commission des Affaires Rurales pour le suivi des travaux d'entretien sur ces chemins et canaux.
- Décide d'exclure du périmètre de la taxe l'ensemble des parcelles de lotissement en zone U.





TARIFS SALLES COMMUNALES POUR L'ANNÉE 2021

TARIFS SALLES

(Habitants domiciliés sur la Commune des Lucs-sur-Boulogne)

		Salle 1 Clos Fleuri	Salle 2 Clos Fleuri	ENSEMBLE 1-2 Clos Fleuri	Espace Albizia
1 - BANQUETS ASSOCIATIONS LOCALES					
	Forfait de réservation	34,00 €		57,00 €	
	+ location forfaitaire (nettoyage compris) avec traiteurs locaux	288,00 €		346,00 €	
	+ location forfaitaire (nettoyage compris) avec traiteurs extérieurs	329,00 €		403,00 €	
	+ la veille de la manifestation	57,00 €		57,00 €	
	+ le lendemain de la manifestation	57,00 €		57,00 €	
2 - BUFFET CAMPAGNARD (y compris réunion préalable)					
	Forfait de réservation	34,00 €	34,00 €	57,00 €	34,00 €
	+ location (nettoyage compris)	161,00 €	123,00 €	234,00 €	139,00 €
	+ la veille de la manifestation	57,00 €	47,00 €	102,00 €	58,00 €
	+ le lendemain de la manifestation	57,00 €	47,00 €	102,00 €	58,00 €
	Cuisine pour un même traiteur salles 1 et 2			375,00 €	
3 - MARIAGES, FÊTES DE FAMILLE ET DIVERSES					
	Forfait de réservation	82,00 €		100,00 €	
	+ Location forfaitaire (nettoyage compris) avec traiteurs locaux	458,00 €		541,00 €	
	+ Location forfaitaire (nettoyage compris) avec traiteurs extérieurs	523,00 €		631,00 €	
	+ la veille de la manifestation	177,00 €		177,00 €	
	+ le lendemain de la manifestation	177,00 €		177,00 €	
4 - NETTOYAGE		65,00 €	40,00 €	100,00 €	54,00 €
5 - NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE (Confettis - salissures exceptionnelles rangement mobilier...)			30,00 €		30,00 €
	Forfait à l'heure				
6 - REPAS "GROUPE" (si inf. à 50 personnes) du lundi au jeudi inclus, sauf jours fériés		Mini 111,00 € 2,50 €	Mini 92,00 € 2,12 €		
	Pour un couvert				
7 - RÉUNIONS ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DIVERSES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS			Gratuité		Gratuité
	Sociétés locales (nettoyage en sus)				
8 - TOUS CONCOURS - CARTES - LOTOS - DIVERS					
	Sociétés locales (nettoyage compris)	161,00 €	111,00 €	207,00 €	134,00 €
	+ la veille de la manifestation	57,00 €	44,00 €	85,00 €	
9 - VENTES COMMERCIALES					
	- Forfait de réservation	137,00 €	111,00 €	177,00 €	110,00 €
	- Location (nettoyage compris)	277,00 €	228,00 €	355,00 €	245,00 €
10 - VIN D'HONNEUR SEUL (nettoyage compris) Mariage et divers Sépulture		110,00 €	87,00 € gratuité		104,00 € gratuité

Tarif 1 : (BANQUET) = avec utilisation des cuisines

Tarif 2 : (BUFFET) = sans utilisation des cuisines

Caution : 300 € pour les mariages, banquets et buffets campagnards

TARIFS SALLE DU CLOS FLEURI 2021 (Habitants domiciliés hors Commune)

(Habitués domiciliés hors Commune)		Salle 1	Salle 2	ENSEMBLE
1 -	BUFFET CAMPAGNARD (y compris réunion préalable)			
	Forfait de réservation - Extérieur	334,00 €	259,00 €	347,00 €
	+ location (nettoyage compris)	162,00 €	123,00 €	234,00 €
	+ la veille de la manifestation	57,00 €	47,00 €	102,00 €
	+ le lendemain de la manifestation	57,00 €	47,00 €	102,00 €
2 -	MARIAGES, BANQUETS ET FÊTES DIVERSES			
	Forfait de réservation	334,00 €		347,00 €
	+ Location forfaitaire (nettoyage compris) avec traiteurs locaux	462,00 €		545,00 €
	+ Location forfaitaire (nettoyage compris) avec traiteurs extérieurs	525,00 €		631,00 €
	+ la veille de la manifestation	178,00 €		178,00 €
	+ le lendemain de la manifestation	178,00 €		178,00 €
3 -	NETTOYAGE	65,00 €	40,00 €	98,00 €
4 -	NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE (Confettis - salissures exceptionnelles rangement mobilier...)	30,00 €		
	Forfait à l'heure			
5 -	RÉUNIONS ET ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DIVERSES	192,00 €	134,00 €	259,00 €
7 -	VIN D'HONNEUR SEUL (nettoyage compris) mariage et divers	134,00 €	112,00 €	

Tarif 1 : (BANQUET) = avec utilisation des cuisines

Tarif 2 : (BUFFET) = sans utilisation des cuisines

Caution : 300 € pour les banquets, buffets et mariages

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- > Accepte et autorise l'application des tarifs ci-contre à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- > Accepte et autorise l'application des tarifs ci-contre à compter du 1^{er} janvier 2021.



Conseil Municipal du mardi 10 novembre 2020

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Versement d'une subvention complémentaire exceptionnelle à l'AGRSM (délibération n°2020_096)

Martine Gratton propose au Conseil Municipal de verser une subvention exceptionnelle complémentaire à l'association de gestion du restaurant scolaire municipal (A.G.R.S.M.) d'un montant de 8 000.00 € compte tenu la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19. Les recettes ne couvrent pas le montant des dépenses notamment les charges de personnel. La Commune a déjà versé la somme de 68 300.00€ sur l'exercice 2020.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 8 000.00 € à l'Association de Gestion du Restaurant Scolaire Municipal - compte 6574 budget principal

Participation communale - aménagement ZA de Bourgneuf/lotissements communaux

La zone artisanale de Bourgneuf et les lotissements communaux d'habitations bénéficient de la même voie d'accès et du giratoire sur la R.D. n°937. Un accord est intervenu en 2011 entre la Commune et la Communauté de Communes Vie et Boulogne (C.C.V.B.) afin que cette dernière porte financièrement les infrastructures communes créées. La Commune verserait ensuite à la Communauté de Communes une quote-part selon les surfaces d'aménagement réalisées.

La participation initiale de la Commune s'élevait à 389 571.93€ H.T. et 300 000,00 € ont déjà été versés par la Commune à la Communauté de Communes.

Depuis, la C.C.V.B. a augmenté la surface cessible de la Z.A. dans la mesure où le retrait inconstructible des parcelles a diminué. La C.C.V.B. dispose donc de 3794 m² de foncier cessible supplémentaire, soit une recette supplémentaire de 60 704 €. (3794 m² X 16€/m² = 60 704 €)

En parallèle, la C.C.V.B. a signé un avenant avec l'entreprise Eiffage pour l'actualisation du marché et les dépenses supplémentaires générées par la surface cessible plus importante soit un montant de dépenses de 65 367.15 € HT. Le montant total des dépenses s'élève donc à 774 129,15 € HT au lieu de 708 762,00 € HT. Le montant des recettes de la C.C.V.B. s'élève à 380 704 € HT au lieu de 320 000,00 HT initialement.

La quote-part communale s'élève désormais à :

774 129,15 € (dépenses totales) - 380 704 € (recettes C.C.V.B.) = 393 425,15 €
(300 000,00 € ont déjà été versés par la commune). Il reste donc 93 425,15 € à verser par la Commune auprès de la C.C.V.B.

Le Conseil Municipal est amené à approuver cette répartition financière.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- accepte la répartition financière ci-dessus et autorise le versement du solde à la Communauté de Communes Vie et Boulogne soit 93 425.15 € (300 000.00 € ont déjà été versés) - budget lotissement Le Val de Bourgneuf

Bilan d'activités de la Communauté de Communes Vie et Boulogne - année 2019

Examen du bilan d'activités 2019 de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité

✓ Ne formule aucune remarque.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Lotissement Le Val de Bourgneuf extension

Un point est fait sur l'état de la commercialisation des parcelles au lotissement Le Val de Bourgneuf. Compte tenu de l'avancement des constructions, il est envisagé de lancer les travaux de la voirie définitive avec la mise en place de l'éclairage public au cours de l'année 2021 (tranches 1 et 2 du lotissement). La Communauté de Communes Vie et Boulogne a été sensibilisée pour effectuer le ramassage des déchets ménagers et assimilés à l'intérieur du lotissement.

Lotissement Les Portes de l'Atlantique

Une réunion de travail a été organisée le mercredi 4 Novembre dernier avec le maître d'œuvre Géouest et le bailleur Vendée Habitat. Présentation de l'esquisse n°3. Une rencontre avec le service instructeur d'urbanisme sera organisée en Décembre avec le maître d'œuvre Géouest, le bailleur social Vendée Habitat et les élus pour évoquer ce projet. Une liste d'attente avec des acquéreurs potentiels a été mise en place.

Examen du rapport annuel 2019 pour le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Le Conseil Municipal prendra connaissance de la synthèse du rapport annuel 2019 concernant le prix et la qualité du service public de l'eau potable (voir annexe et rapport complet sur www.vendee-eau.fr rubrique Découvrir Vendée Eau/Publications/Documentation).

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité

✓ Ne formule aucune remarque.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif - année 2019

Présentation du rapport annuel pour l'année 2019.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité

✓ Ne formule aucune remarque.



Rapport annuel sur le prix et la qualité de gestion des déchets ménagers et assimilés - année 2019

Examen du rapport annuel sur le prix et la qualité de gestion des déchets ménagers et assimilés - année 2019.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité

✓ Ne formule aucune remarque.

Rapport annuel sur la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants année 2019

Examen du rapport annuel sur la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants année 2019.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité

✓ Ne formule aucune remarque.

Validation des Périmètres Délimités des Abords (PDA) des monuments historiques

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ; VU le Code de l'Urbanisme ;

VU le Code du Patrimoine, notamment les articles L. 621-30 et suivants ainsi que les articles R. 621-92 à R. 621-95 ; VU les dossiers de création de Périmètres Délimités des Abords ci-annexés ;

Dans le but d'adapter les servitudes de protection des monuments historiques, la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine du 7 juillet 2016 (dite « loi LCAP ») a créé une alternative aux actuels rayons de protection de 500 mètres : les Périmètres Délimités des Abords (PDA).

Conformément à l'article L. 621-31 du code du patrimoine, l'Architecte des Bâtiments de France a proposé à la commune et à l'intercommunalité la création de PDA concernant les monuments historiques suivants :

- L'ensemble d'habitats défensifs (inscrit par arrêté du 2 juin 1988)
- Du Presbytère du petit-Luc (l'ancien)(Inscrit par arrêté du 2 août 1958)

Ces périmètres ont fait l'objet d'une étude basée sur les enjeux patrimoniaux et paysagers ainsi que les éléments de

cadre fournis par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) de Vendée.

Les PDA seront créés par arrêté préfectoral, puis annexés au plan de servitude du Plan Local d'Urbanisme.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- donne un avis favorable sur les Périmètres Délimités des Abords, proposés par l'Architecte des Bâtiments de France, annexés à la présente délibération
- autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

VOIRIE, AGRICULTURE ET SPORTS

Travaux de voirie secteur de la Davière

Présentation du résultat de la consultation des entreprises pour les travaux de voirie secteur de la Davière. 4 entreprises ont répondu. Le marché a été attribué à l'entreprise Colas pour un montant de 25 990.56 € H.T. Les travaux se dérouleront au printemps 2021.

Rapport d'activité du Sydev - année 2019

Ce document est consultable et téléchargeable sur le site internet du Sydev : www.sydev-vendee.fr, à la rubrique Publications

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité

✓ Ne formule aucune remarque.

Sports et affaires diverses

- Point sur les réflexions en cours concernant la mise en place d'un terrain de football synthétique. Plusieurs visites ont été effectuées avec les membres de la commission et les représentants du club de football concernant des terrains en pelouse synthétique dans des communes environnantes. Le terrain d'implantation reste à déterminer avec les différents acteurs.
- Sentier Le Puy : les réflexions se poursuivent pour rétablir la continuité du tracé.





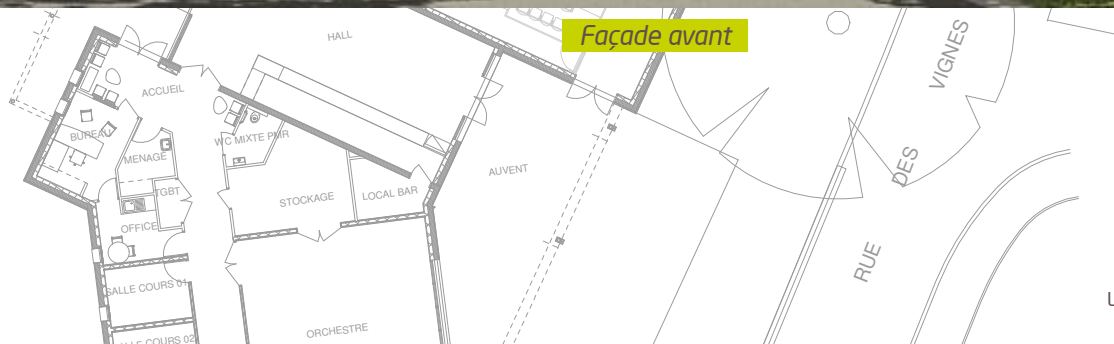
Le complexe culturel bientôt en chantier !

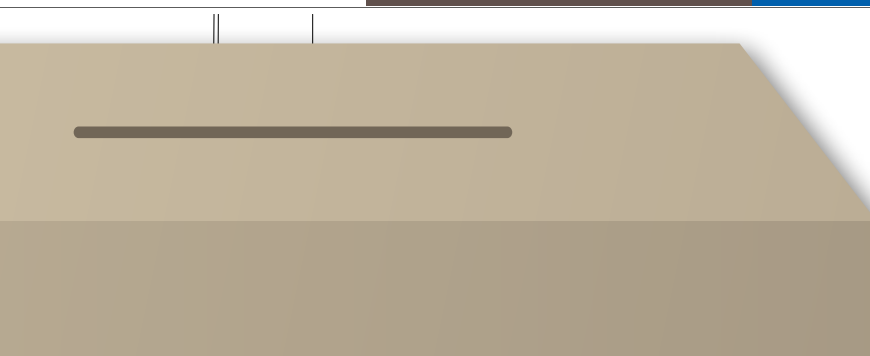
Les commissions communales ont beaucoup travaillé ces dernières semaines et peuvent aujourd'hui présenter quelques vues de l'avant-projet du futur complexe culturel. Cet équipement sera situé rue Clemenceau à la place de l'ancien garage désaffecté à la sortie Nord de l'agglomération. Les bâtiments actuels seront démolis. Le plan d'ensemble d'environ 854 m² de surface utile comprendra :

- **Une salle de spectacle** de 254 m² avec une capacité de 200 places assises en gradins rétractables, une scène d'environ 70m², des loges et des locaux techniques.
Cet espace pourra accueillir des représentations liées au théâtre, à la musique, les écoles, et toutes les manifestations culturelles,
- **Une école de musique** avec 8 salles d'activités d'une superficie de 293 m²,
- **Les annexes** : hall d'entrée, couloirs, sanitaires : environ 150 m²,
- **Des espaces extérieurs végétalisés** avec des parkings.

Les associations concernées ont été associées à ces réflexions afin que cet équipement puisse répondre précisément à leurs attentes.

Le dépôt du permis de construire aura lieu dans les prochains jours. Au début de l'année 2021, une consultation sera menée auprès des entreprises pour effectuer les travaux. Le calendrier prévisionnel a prévu une mise en chantier en mai/juin 2021.





BOÎTE à Idées!



Projet Salle de Spectacle - Vos idées nous intéressent... nous sommes à votre écoute !

Comme cela a été annoncé, la commune crée sa salle de spectacle, rue Clemenceau.

Dans le but de lui trouver un nom, chaque habitant peut déposer sa suggestion pour nommer cette future salle.

Il s'agit simplement de recueillir l'expression de tous et de permettre une participation active à chaque habitant dans ce projet communal.

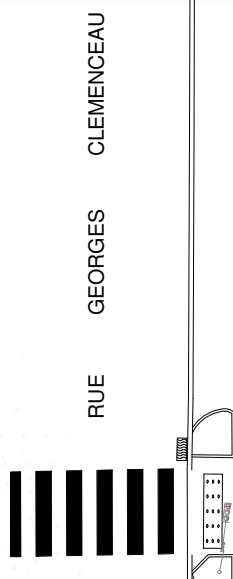
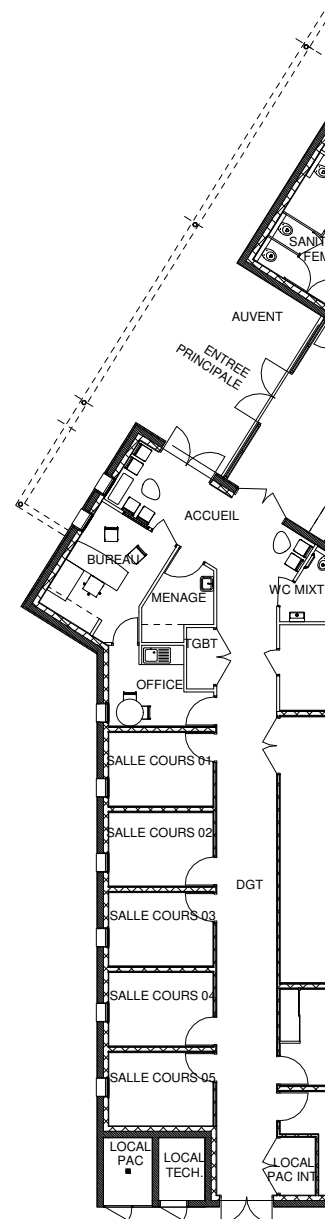
Il n'y a pas d'âge limite pour nous donner votre idée : cela concerne tous nos habitants et visiteurs, jeunes et moins jeunes.

SOYEZ ACTEUR DE LA VIE DE LA COMMUNE EN DÉPOSANT VOS IDÉES !

Après examen de la commission Culture, le Conseil Municipal arrêtera le nom définitif.

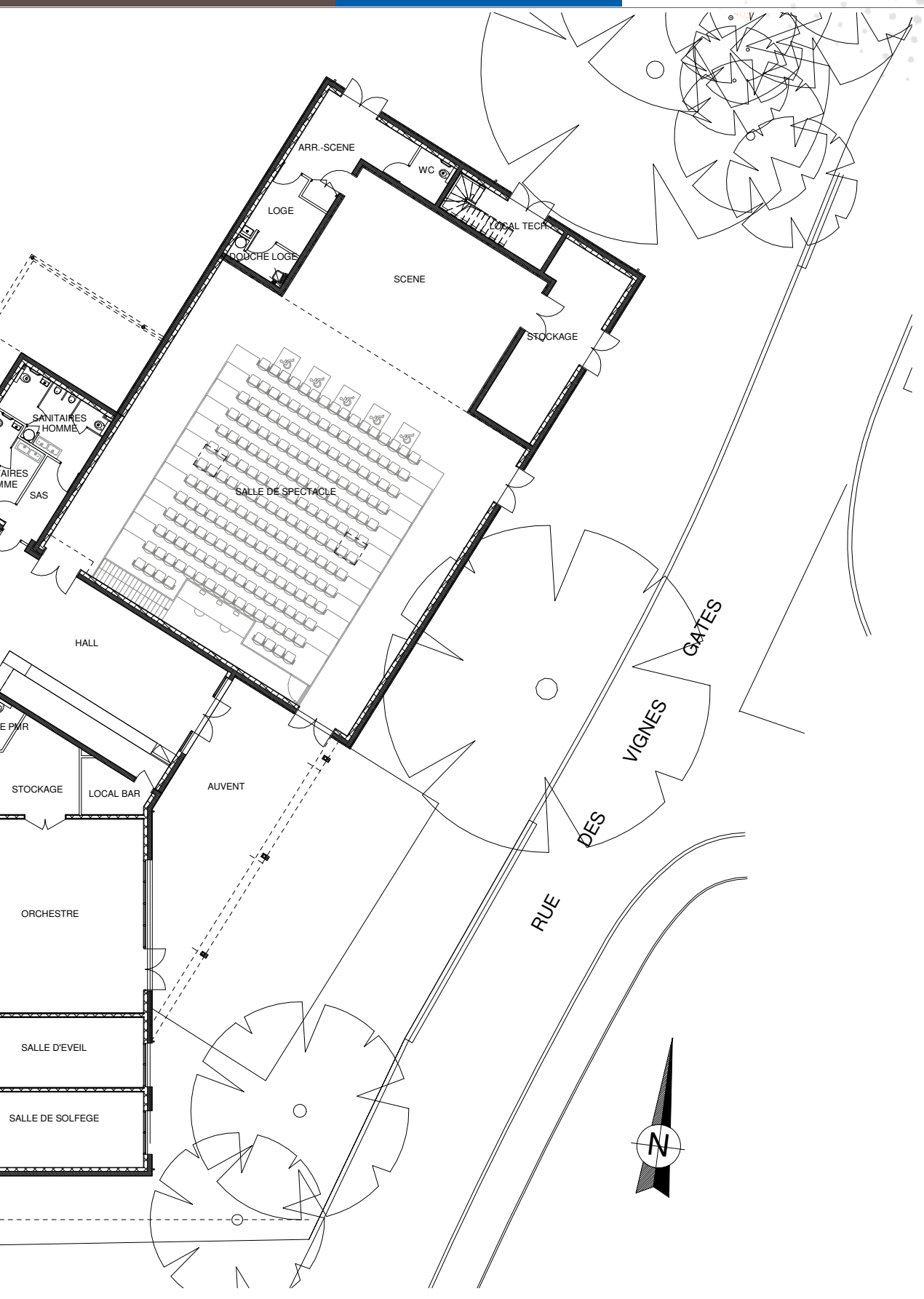
Rendez-vous sur le site de la mairie : www.leslucssurboulogne.fr

Date limite : 31/01/2021





Les Commissions



L'adjoint délégué au patrimoine communal,
NEAU.

L'adjoint délégué à la voirie, à l'agriculture et aux sports,
Christophe GAS



Finances et affaires sociales

> LE DÉPLACEMENT SOLIDAIRE : UN NOUVEAU SERVICE À DISPOSITION

La municipalité, par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), souhaite mettre en place un déplacement solidaire au sein de la commune.

Le déplacement solidaire est un service de transport à la demande.

Il a pour objectif d'offrir un service peu onéreux à des personnes sans moyen de transport pour satisfaire leurs besoins dans des lieux, dits essentiels.

Il repose sur le volontariat et vise à lutter contre l'isolement.



Les bénéficiaires seront :

- des habitants domiciliés sur la Commune,
- âgés de plus de 60 ans, ou bénéficiaires d'une aide sociale,
- autonomes dont l'état de santé ne nécessite pas une surveillance particulière.

Pour ce faire, nous avons besoin de chauffeurs volontaires pour assurer le transport selon les conditions suivantes : dans un rayon de 30 kms autour des Lucs-sur-Boulogne, des déplacements couverts par l'assurance de la Commune une participation financière aux kms parcourus.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter la mairie. Une réunion d'information sera organisée au début de l'année 2021.

*L'adjointe déléguée aux finances et aux affaires sociales,
Dominique PASQUIER*

Patrimoine communal

> DOJO

Les travaux consistent donc à revoir l'isolation, diminuer la hauteur du plafond existant et modifier le système de chauffage avec la mise en place d'une pompe à chaleur. Suite à un retard de livraison – des trappes de désenfumage – le chantier de rénovation de ce bâtiment a démarré avec un retard de 2 mois environ et la fin de travaux est prévue courant février 2021.



> RESTAURANT SCOLAIRE

La Commune et l'Association de Gestion du Restaurant Scolaire Municipal ont engagé les travaux de restructuration et d'extension des locaux du restaurant scolaire rue des Prés Barbais. Les sanitaires enfants sont opérationnels. Les travaux se concentrent désormais sur le hall d'entrée, les vestiaires du personnel, le bureau du cuisinier et la salle de restauration des



maîtres. Les finitions sont en cours. À la rentrée de janvier 2021, les travaux seront terminés. Nous remercions le personnel de service du restaurant scolaire pour sa patience et sa bienveillance tout au long de ces travaux.

> PRESBYTÈRE

Les travaux de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité des espaces, au niveau inférieur du Presbytère, se poursuivent. Une rampe d'accès est construite à l'extérieur et une nouvelle répartition des espaces est réalisée pour recevoir le public dans des conditions optimales. Les entreprises sont à l'œuvre avec la salle d'accueil, les sanitaires et la salle de réunion. La rénovation électrique est également en cours. L'aménagement des abords autour de la rampe sera réalisé en régie par les services municipaux. La fin de ce chantier est programmée pour le mois de janvier 2021.



*L'adjoint délégué au Patrimoine communal,
Thierry VOINEAU*



Enfance, Scolarité

> ÉLECTION DU NOUVEAU CMJ

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes se sont déroulées le 24 septembre 2020 en Mairie.

Félicitations aux 10 nouveaux élus :

Angélyne BAUDRY, Ilan BEKDA GAUVRIT, Wendy BOUSSAUD BIDET, Jules DAVIET, Liloë ERIEAU, Emeline GAUTIER, Luna HENNINOT-CHAPOTOT, Yanis MICHINEAU, Tom NORMAND TOUZALIN, et Oscar TRIGODET.

Tous nos remerciements à : Lison BEAUCHARD-HERAULT, Lola DAGUISE, Fabian GENAUDEAU, Olivier LATOUCHE, Lilou OLIVIER, Antonin PILLET, Gabin QUECHON, Calie RIVIERE et Elyas THIBAUD qui terminent leurs 2 années de CMJ.

Bilan de ces deux années de CMJ :

2018/2019 :

- Refaire le pont au parc des jeux.
- Installer une boîte à livre au parc des jeux.
- Rencontre avec la troupe de théâtre « Les Lucs comédie » sur la foire des Lucs, le 20 octobre 2018.
- Plantations d'arbres fruitiers pour les Lucquois, le 10 novembre 2018.
- Plantation 1 naissance / 1 arbre, le 10 novembre 2018.

- Loto avec les résidents de l'EHPAD Ste-Anne, le 21 février 2019.
- Lecture à la cérémonie du 8 mai 2019.
- Participation au Run éco team, pour le nettoyage du centre bourg des Lucs, le 28 mai 2019.
- Participation à la prise de photos pour l'action de Ste-Anne « Les Lucs d'hier et les Lucs d'aujourd'hui », exposition à Ste-Anne le 25 mai 2019. Les animatrices de Ste-Anne nous offrent ces photos et elles seront exposées sur les murs de la salle n°4 de la Mairie.
- Décoration des nichoirs et hôtel à insectes, le 25 mai 2019. Ces nichoirs et hôtels à insectes ont été confectionnés par les élèves du CM2 de l'école Jacques Prévert, décorés par le CMJ et installés au parc des jeux.
- Sortie vélo du 3 juillet 2019, visite de l'entreprise Brethomé, de la grange LUCUS et de l'entreprise du Rabot Vendéen.

2019/2020 :

- Remise de la collecte de jouets et doudous au secours catholique
- Organisation de la fête d'Halloween le 31 octobre 2019.
- Lecture à la cérémonie du 11 novembre 2019.

Le 17 octobre 2020 visite de la nouvelle station épuration :



Réunion du 28 novembre 2020

Le Conseil Municipal des Jeunes organise un **CONCOURS DE DESSINS/PHOTOS** sur le thème des émotions : la joie, la colère, la tristesse, le dégoût et la peur.

Il aura lieu les 8 et 9 mai 2021. Les dessins et photos seront exposés à la Galerie du Sénéchal de 10 h 00 à 18 h 00 le samedi et de 10 h 00 à 12 h 00 le dimanche. La remise des lots aura lieu le dimanche. Vote ouvert au public.

Conditions de participation :

- Format A4 maximum.

- Un dessin ou une photo par personne.
- Concours ouvert à tous les Lucquois à partir de 7 ans.
- Dessins réalisés uniquement à main levée. Photo : cliché personnel.

NE PAS DÉCALQUER.

- Les dessins ou photos sont à remettre à la mairie avant le 22 avril 2021.
- N'oubliez pas de mettre votre nom et âge au dos de la feuille, ainsi que votre n° de portable.

L'adjointe déléguée à l'Enfance et à la Scolarité,
Martine GRATTON



Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie

> L'OPÉRATION 1 NAISSANCE 1 ARBRE REPORTÉE EN 2021

La prochaine cérémonie de plantations « 1 naissance, 1 arbre » a été décalée le samedi 6 mars 2021 pour les enfants nés en 2018, si les conditions sanitaires le permettent. Il est prévu, également, de reconduire cette opération en novembre 2021 pour les enfants nés en 2019. Chaque foyer concerné recevra une invitation. Cet événement s'inscrit dans une démarche environnementale initiée par la Commune depuis quelques années déjà.



Lotissement communal Les Portes de l'Atlantique

La commission travaille toujours sur les plans du futur lotissement « Les Portes de l'Atlantique » situé à la sortie de la Commune route de Legé. Certains lots seront identifiés et destinés exclusivement à la location. La moyenne de surface des lots sera moins grande que dans le précédent lotissement, autour de 400m². Les travaux primaires de viabilisation devraient commencer au cours du second semestre de l'année 2021. Le plan d'ensemble sera arrêté dans les prochaines semaines. Les personnes intéressées peuvent désormais s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie.

*L'adjoint délégué à l'Urbanisme,
à l'Environnement et au Cadre de Vie,
Michel Martin*

Culture, Tourisme, Communication et Animation

> LA JOSÉPHINE

Du 1^{er} au 11 octobre dernier, vous avez été nombreuses à venir marcher ou courir sur un parcours de 5 kms. Ce circuit a été tracé par notre association de randonneurs.

Vos nombreux dons, à la ligue contre le cancer, ont permis d'établir un nouveau record de dons pour cette édition 2020 sur l'ensemble du Département.

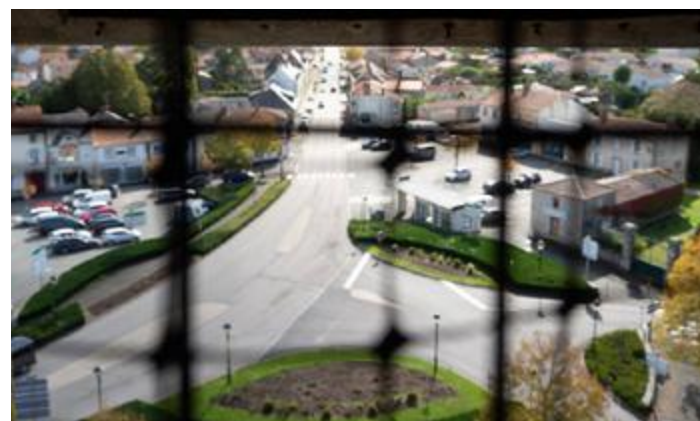
La Commune est favorable pour renouveler l'événement en 2021.



> VISITE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le samedi 10 octobre, les élus se sont retrouvés pour faire la visite des bâtiments communaux. Les déplacements se sont effectués en vélo.

• Retour en image avec des vues depuis le clocher de l'Église :





• Le restaurant scolaire



• La salle omnisports



• Les services techniques

*L'adjointe déléguée à la Culture, au Tourisme,
à la Communication et à l'Animation,
Catherine GUITTET*

Voirie, Agriculture et Sports

> LE BILAN DES TRAVAUX DE VOIRIE ANNUELS - ANNÉE 2020

- Le programme d'entretien de voirie 2020 est désormais achevé, avec l'entreprise EIFFAGE. L'ensemble des travaux programmés ont pu être réalisés sur la voirie communale et rurale. Seul un chantier est reporté sur l'année 2021 suite à des conditions météorologiques empêchant de le réaliser. Il s'agit d'une voirie communale privée à la Petite Roche.
- Les travaux de la cité des Hortensias donnent pleine et entière satisfaction aux riverains avec les nouveaux aménagements de circulation, de stationnement et la réfection des trottoirs.
- La circulation normale est rétablie à Constantine après des travaux de réfection de la chaussée, une rénovation du système d'évacuation des eaux de pluie et la réalisation de trottoirs qui permettent de sécuriser la circulation des piétons. Une réflexion est actuellement menée pour sécuriser le trafic en permettant un croisement en toute sécurité sur cette voie passante mais étroite.
- L'embellissement de l'avenue des Pierres Noires est désormais validée par la commission urbanisme. Il va permettre de retrouver arbres et fleurs pour redonner à l'entrée du bourg tout son attrait. Cela va également permettre une circulation douce aux abords pour piétons et cyclistes avec un marquage spécifique. Les plantations d'érables le long de l'avenue et de tulipiers de Virginie devant la mairie viendront donc compléter la pose de jardinières fleuries. Un joli travail de la part des services techniques de la Commune.

PLAN DE MOBILITÉ

- En lien étroit avec la Communauté de Communes Vie et Boulogne (CCVB), nous travaillons actuellement sur l'aménagement d'une circulation douce eu sein de notre commune. Le nouvel aménagement de l'avenue des Pierres Noires témoigne de cette réflexion avec désormais un marquage au sol sur le côté de la route matérialisant la circulation des vélos et piétons. Plusieurs autres aménagements vont donc

s'opérer dans les prochains mois afin de favoriser ces modes de déplacements. Ce sera prochainement le cas sur la route de la Gaconnière notamment avec l'expérimentation de « route partagée ».



SPORT

- La crise sanitaire actuelle perturbe profondément l'activité de l'ensemble des clubs sportifs de la commune ; tant sur l'organisation des compétitions qu'au niveau de l'accueil des licenciés pour la pratique de leurs sports. Nous restons attentifs et à l'écoute de l'ensemble des clubs pour leur permettre de faire face à cette situation exceptionnelle. Des solutions d'accompagnements financiers sont également mises en place au niveau du département et de la région pour permettre au club de faire face. Cette vie associative sportive est primordiale pour la commune, et ensemble, mairie, clubs, département, région, nous mettrons tout œuvre pour que la reprise se fasse dans les meilleures conditions et pour tous les clubs.

Mais restons positifs et optimistes : les travaux sur le Dojo avancent malgré tout durant ce confinement et permettront aux clubs de karaté et de judo de prévoir une rentrée avec un nouvel outil sportif. Et le repos forcé des joueurs de l'USBL Football aura permis aux terrains de prendre aussi du repos pour passer l'hiver dans les meilleures dispositions possibles.

*L'adjoint délégué à la Voirie,
à l'Agriculture et aux Sports,
Christophe GAS*



Informations

> Mairie

164, avenue des Pierres Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 21 29 - Fax 02 51 46 51 20
Site internet : www.leslucssurboulogne.fr
Mail : mairie@leslucssurboulogne.fr

Rappel :

> Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h 30 à 13 h 00 et permanence téléphonique et sur rendez-vous de 14 h 00 à 17 h 00
Le vendredi : 8 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Permanence M. le Maire : le mardi de 10 h 30 à 12 h 00

> Déchèterie

Lieu-dit La Martinière (Route du Poiré)
Les lundis, mercredis et vendredis : 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30
Fermeture les jours fériés

Appel aux volontaires pour le déplacement solidaire



Lire article page 10.

La Commune met à la disposition de la population gratuitement des vélos à assistance électrique



Vous souhaitez découvrir cet appareil, alors venez-vous inscrire à la mairie !

Service d'assainissement non collectif S.P.A.N.C.

Les contrôles périodiques sont actuellement en cours sur la commune : depuis la mi-septembre jusqu'au mois de mars 2021.

Ces contrôles consistent en la vérification de l'entretien et du fonctionnement des installations d'assainissement non collectif, 10 ans après le contrôle de diagnostic.

Que faut-il faire avant le contrôle ?

Rendre l'installation accessible : tous les regards doivent être visibles.

Préparer les justificatifs de vidanges, de travaux (factures, photos, plans...)

Ayez le réflexe de faire vidanger votre fosse septique ! Afin d'éviter tout engorgement, une vidange régulière est indispensable.

À l'issue du contrôle, il vous sera adressé un rapport dont les **conclusions possibles** sont :

- Conforme ou installation ne présentant pas de défaut
- Non conforme ou installation présentant un risque environnemental ou sanitaire

En cas de non-conformité, une réhabilitation peut être nécessaire, au plus tard, dans les 4 ans suivant la date du contrôle ou au bout d'un an à la suite de la date d'achat d'une maison (à la charge de l'acquéreur).

Mon installation est non conforme, que faut-il faire ?

1. Fournir au SPANC un dossier d'étude de filière, effectué par un bureau d'étude,
2. Faire faire le contrôle des travaux AVANT REMBLAIEMENT par le SPANC,

Pour toutes informations, conseils, demandes de contrôle ou de vidange :

Tél. 02 51 31 13 01 - lundi au vendredi 9 h-12 h / 14 h - 17 h
e-mail : spanc@vieetboulogne.fr

Pour une préparation de dossier ou dépôt d'un projet, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Site internet : www.vie-et-boulogne.fr - Rubrique « Préserver l'environnement » - « Service Public d'Assainissement Non Collectif »





Avis divers

COLLECTES DONS DU SANG 2021

Date	Lieu	Début / Fin
Lundi 8 février 2021	SAINT-DENIS-LA-CHEVASSE - Salle Ocarina	De 15h à 19h
Mardi 6 avril 2021	LES LUCS/BOULOGNE - Salle du Clos Fleuri	De 15h à 19h
Mardi 1 ^{er} juin 2021	BELLEVIGNY - Salle des Fêtes (BELLEVILLE/VIE)	De 15h à 19h
Lundi 2 août 2021	BELLEVIGNY - Salle du Quadrille - (SALIGNY)	De 15h à 19h
Lundi 4 octobre 2021	LE POIRÉ-SUR-VIE - Salle de La Martelle	De 15h à 19h
Vendredi 3 décembre 2021	LA GENÉTOUZE - Salle L'Eden	De 15h à 19h

Association Vaincre Ensemble

Problème d'alcool

Vous connaissez un membre de votre famille, un ami, un voisin. Nous sommes là pour vous aider, vous écouter, en toute discrétion.

Pour tout besoin, vous pouvez contacter sur la commune des Lucs-sur-Boulogne

☎ 06 20 46 73 42



VENDEE

Faire reculer le cancer, aider les malades et leurs familles

Chaque année la Ligue contre le Cancer soutient la recherche, les actions de prévention en direction des jeunes et œuvre sur tous les fronts de la maladie.

- Des Soins de Support* pour prendre en charge le traitement de la douleur et de la fatigue par : un soutien psychologique grâce à des consultations gratuites sur RDV, des soins socio-esthétiques, un soutien diététique, des séances d'Activités Physiques Adaptées dispensées par l'association Siel Bleu
- Les Activités Bien-être* sont une aide de proximité, elles permettent aux personnes malades de rompre une forme d'isolement, de rencontrer et d'échanger dans un esprit de

convivialité avec de la sophrologie, yoga, pilates, relaxation/ méditation, art-thérapie, sono-thérapie, auto-hypnose...

- Une écoute personnalisée par des bénévoles formés à l'écoute, durant et après l'hospitalisation
- Une aide financière d'urgence peut être étudiée sur dossier présenté par une assistance sociale
- Des groupes de paroles encadrés par une psychologue, un mardi par mois à La Roche-sur-Yon* sur rendez-vous

Comité de la Vendée de la Ligue contre le cancer

85925 La Roche-sur-Yon*

Bâtiment Direction Générale - CHD les Oudairies

Tél. Comité : 02 51 44 63 28 - e-mail : cd85@ligue-cancer.net

* Soins de Support - * Activités Bien-être

Renseignements / horaires - Bellevigny Espace Charette

Josette Brillaud - Tél. 02 51 41 08 48

Françoise Siret - Tél. 02 51 41 32 46



Vous avez entre 16 et 25 ans ...
Vous êtes sorti du système scolaire ...

LA MISSION LOCALE DU PAYS YONNAIS
EST FAITE POUR VOUS !

VOUS VIVEZ SUR
LA COMMUNE DE ...

Aizenay
Apremont
Beaufou
Bellevigny
Falleron
Grand Landes
La Chapelle Palluau
La Gënëtoûze
Le Poiré sur Vie
Les Lucs sur Boulogne
Maché
Palluau
St Denis la Chavasse
St Etienne du Bois
St Paul Mont Penit

DES CONSEILLÈRES
À VOTRE ÉCOUTE PAR :

- Un accueil au plus près de chez vous,
- une orientation dans votre projet professionnel,
- un accompagnement dans votre parcours vers l'emploi,
- Des infos sur les démarches d'accès à l'emploi, la formation.

DES RÉPONSES
À VOS QUESTIONS SUR :

- Le logement,
- les déplacements,
- la santé,
- la mobilité internationale,
- l'accès aux droits,
- les loisirs ...

DES SERVICES
À VOTRE DISPOSITION :

- Un espace d'information et de documentations,
- un espace numérique,
- des outils d'orientation,
- des offres d'emploi et de formation,
- des aides financières.

CONTACTS :

POUR LES JEUNES

Valérie ROBIN, conseillère

robinv@mlpy.org

☎ 02.51.09.89.34

Aizenay (Centre Social Mosaïque) - Lundi après-midi sur rdv
Bellevigny (Mairie) - Lundi matin 1 sem sur 2 sur rdv
Le Poiré-s/-Vie (Pôle Social) - Jeudi sur rdv
Palluau (Espace France Services) - Vendredi sur rdv

POUR LES EMPLOYEURS

Stéphanie DELAS, Chargée de relations entreprises

delass@mlpy.org

☎ 02.51.09.89.46

☎ 06.48.53.92.72





Le Plan Climat Air Energie Territorial

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) Vie et Boulogne est un enjeu majeur de développement du territoire pour demain.

PCAET, définition : c'est un outil de planification sur 6 ans qui a pour objectifs d'atténuer le changement climatique et de commencer à s'y adapter, de diminuer la consommation d'énergie et de développer les énergies renouvelables, à l'échelle de Vie et Boulogne.

Un projet en 3 grandes étapes, toutes menées en concertation avec les acteurs du territoire lors de réunions publiques ou d'ateliers thématiques :

> **Phase 1 :** le diagnostic. L'état des lieux du territoire a révélé de nombreux atouts, comme le dynamisme et l'attractivité de Vie et Boulogne, l'existence d'énergies renouvelables avec un potentiel de développement encore bon, une importante biodiversité, ou encore la présence d'aires de covoiturage...

> **Phase 2 : l'élaboration de la stratégie énergétique et environnementale.** 600 élus, citoyens et acteurs du territoire ont élaboré en juin 2019 différents axes stratégiques afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2030 et 2050. Les axes retenus concernent entre autres :

- la mobilité (partagée, liaisons douces...),
- la précarité énergétique, la rénovation thermique des bâtiments,
- le développement des énergies renouvelables,
- l'accompagnement du monde économique et agricole,
- le développement de circuits courts,
- la revitalisation des centres-bourgs,
- l'exemplarité et la sensibilisation,
- l'économie des ressources et le zéro déchet,
- la protection des milieux sensibles, de la biodiversité, des sols, l'eau,
- la qualité de l'air...

> **Phase 3, en cours : la co-construction du programme d'action.** Cette phase est en cours d'achèvement avec l'étude de **70 actions proposées au cours d'une réunion publique et d'ateliers** en septembre 2019 (250 participants). Elles devront permettre d'atteindre les objectifs de sobriété énergétique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables que s'est fixés Vie et Boulogne.

> **Phase 4, prochainement :** la présentation pour avis auprès des institutions (janvier 2021), la consultation du public au printemps, puis **l'adoption par le conseil communautaire**. LE PCAET entrera alors officiellement dans sa mise en œuvre, pour 6 ans.

Pour en savoir plus, consultez le site :

www.vie-et-boulogne.fr

Communauté de Communes Vie et Boulogne
24, rue des Landes - 85170 LE POIRÉ-SUR-VIE

HABITAT

UN DISPOSITIF D'AIDES POUR TOUS

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes met en œuvre une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), couplée à une Plateforme Territoriale pour la Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH), afin de vous accompagner dans votre projet d'amélioration de votre logement.

Le Guichet Unique de l'Habitat de la Communauté de Communes propose un conseil technique et administratif gratuit ainsi que des aides financières pour vous accompagner dans la réalisation de travaux dans votre habitation. Le dispositif concerne notamment :

> Les économies d'énergie

Isolation, chauffage, ouvertures, production d'eau chaude, ventilation... Vous pouvez bénéficier d'une aide pour les travaux visant l'amélioration thermique de votre habitation, quelle que soit votre situation (propriétaire ou locataire, revenus modestes ou non...). Un point sur vos dépenses énergétiques sera réalisé afin de définir un projet cohérent, au plus près de vos attentes et vos besoins.

> L'adaptation des logements

Vous avez plus de 60 ans ou êtes en situation de handicap ? Des aides (sous condition de ressources) existent pour adapter votre logement et faciliter votre quotidien : douche à l'italienne, volets électriques, WC surélevés, élargissement de portes, monte-escalier, cheminements extérieurs... Une visite-conseil à domicile est proposée.

> Les logements locatifs

Vous pouvez bénéficier de subventions et d'avantages fiscaux dans le cadre de l'amélioration d'un logement locatif (existant ou en vue de le louer à l'année), qu'il s'agisse de simples travaux énergétiques ou d'une rénovation globale.

RENSEIGNEZ-VOUS !

Permanences (sans rendez-vous)

LE POIRÉ-SUR-VIE (Communauté de Communes)

1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 16h

PALLUAU (Espace France Service)

2^e mercredi de chaque mois de 14h à 16h

AIZENAY (Centre social « Mosaïque »)

3^e mercredi de chaque mois de 14h à 16h

ou contactez

HATEIS HABITAT

Mme Marine PERCHEC

7, impasse Thalès - 85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 36 82 63

marine.perchec@hateis.fr



Avis divers



Stage d'éducation routière seniors

En 2021, le service éducation routière de la communauté de communes, en partenariat avec les services départementaux de la sécurité routière, et l'association Prévention Routière, reconduit les stages à destination des seniors. **Ces sessions n'ont pas vocation à sanctionner ou juger les participants, mais à les accompagner dans leur mobilité.**

Les objectifs

Ces sessions permettent d'actualiser les connaissances liées à la réglementation, la signalisation et l'évolution des infrastructures routières par une approche conviviale, sans jugement. L'intérêt de ces stages est aussi de prolonger l'autonomie au volant.

Ces stages sont **gratuits**.

Présentés sous forme de 3 demi-journées, ces stages sont réalisés de manière conviviale, avec au programme :

- La révision des règles de circulation,
- Les nouvelles réglementations routières,
- Des séances de simulation de conduite,
- Des ateliers sur les effets de la somnolence et l'alcoolémie,
- Un audit de conduite sur un véhicule d'auto-école pour une mise en situation réelle.

Témoignages d'anciens participants

« Mieux vaut prévenir que guérir, quelques heures sympathiques bien utiles ! »

« Bonne remise à niveau »

« Une remise à niveau est nécessaire après 40 ans de permis ! »...

Les stages 2021

> Au Poiré-sur-Vie

- Séances théoriques : 18 et 19 février, de 9h à 12h30
- Séance pratique : 9 mars de 8h30 à 12h30 ou de 14h à 18h

> À Maché

- Séances théoriques : 22 février de 14h à 17h30 et le 23 février de 9h à 12h30
- Séance pratique (au Poiré-sur-Vie) : le 10 mars de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

> À Saint-Denis-la-Chevasse

- Séances théoriques : 25 et 26 février de 9h à 12h30
- Séance pratique (au Poiré-sur-Vie) : 11 mars de 8h à 12h30 ou de 14h à 18h.

Ouvert à tous les habitants ayant plus de 60 ans.

Inscriptions à partir du 4 janvier 2021 au 02 51 98 51 21 ou par mail france-services@vieetboulogne.fr
Gratuit.

Conditions sanitaires Covid-19

Les stages se feront dans le respect des conditions sanitaires en vigueur (port du masque, mise à disposition de gel hydroalcoolique, distanciation physique).

Communauté de Communes Vie et Boulogne
24, rue des Landes - 85170 LE POIRÉ-SUR-VIE
www.vie-et-boulogne.fr



Devenez propriétaire avec l'éco-PASS !

La Communauté de Communes Vie et Boulogne et le Département de la Vendée ont mis en place un dispositif qui facilite et soutient votre projet d'accession à la propriété.

Vous bénéficiez, d'une part, d'un accompagnement financier, juridique et technique par les conseillers de l'ADILE et d'autre part, d'une subvention minimum de 3000 € si vous répondez aux critères ci-après :

- vous êtes primo-accédants,
- vos revenus respectent les plafonds de ressources Prêt à Taux Zéro*,
- le logement concerné doit avoir été construit avant le 1^{er} janvier 1990. Les transformations d'usage permettant de transformer un bâti en logement sont également éligibles,
- vous vous engagez à l'occuper à titre de résidence principale,
- vous faites réaliser des travaux d'amélioration énergétique par des professionnels qui permettront d'atteindre un gain énergétique d'au minimum 25%.
- Votre demande de subvention doit être déposée avant la signature de l'acte notarié (achat de la maison).

Pour en bénéficier, vous devez préalablement retirer un dossier de demande au siège de la communauté de communes où vous projetez votre opération puis prendre rendez-vous à l'ADILE au 02 51 44 78 78





École Notre-Dame

École privée mixte

100, rue des Prés Barbaix • 85170 Les Lucs-sur-Boulogne • ☎ 02 51 31 24 53
ec.no.da.les.lucs@wanadoo.fr • <http://leslucs-notredame.fr/>

Depuis maintenant plusieurs semaines, et mêmes plusieurs mois, le quotidien de nos classes est bousculé par les contraintes sanitaires dues à la pandémie. Les responsables de l'école Notre-Dame, associations de parents, équipe éducative, ont mis en œuvre tout leur professionnalisme pour accueillir dans les meilleures conditions et dans le respect de ce protocole l'ensemble des enfants. Cependant, un certain nombre d'activités ne peuvent être mises en place et de nombreux rassemblements et sorties n'ont pas pu se dérouler (rencontres sportives et culturelles inter-école dans le cadre de l'A SCEP, défi-lecture inter classe, sorties à la médiathèque ou à l'Historial,...).



Néanmoins, avec imagination, innovation et créativité, l'équipe enseignante propose des situations d'apprentissages et de découvertes originales, diverses et variées. Pour en prendre connaissance, nous vous invitons à visiter le site internet de l'école Notre-Dame.



Vous y découvrirez l'accueil des petits hiboux dans les classes maternelles, les activités scientifiques du cycle II, le petit journal de la nature, les « jeux de Maud », ou bien encore notre après-midi endurance.... parmi de nombreux autres reportages réalisés au sein des classes.

Bien sûr, il nous faut, malgré cette situation, anticiper sur la rentrée 2021. À ce propos, la communauté éducative sera à votre disposition pour vous rencontrer et inscrire votre enfant, si vous le souhaitez, lors de la matinée découverte de l'école Notre-Dame le samedi 6 février de 9h30 à 12h00.

Ce temps d'échange avec les parents responsables et les enseignants permet de répondre à vos questions et de vous présenter notre fonctionnement : nos classes, nos différents projets (éducatif, pastoral, pédagogique) mis en place pour l'épanouissement de vos enfants. En fonction des restrictions sanitaires imposées début février, un accueil individuel avec chaque famille sera mis en place. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'en savons pas plus, nous vous demandons donc le moment venu de consulter le site internet de l'école sur lequel vous trouverez tous les renseignements nécessaires pour un accueil sécurisé. Au plaisir de se rencontrer, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, et une bonne et heureuse année 2021.

A LA DÉCOUVERTE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME

PARENTS, VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE ÉTABLISSEMENT. VOUS SÉREZ ACCUEILLIS PAR L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE QUI VOUS PRÉSENTERA LA STRUCTURE DE L'ÉCOLE ET NOTRE PROJET POUR VOTRE ENFANT. DES PARENTS RESPONSABLES AU SEIN DES ASSOCIATIONS RÉPONDONT À VOS QUESTIONS.

LES LUCS SUR BOULOGNE SAMEDI 6 FÉVRIER 2021 DE 9H30 À 12H00

CONTACT : TÉL : 02 51 31 24 53
COURRIEL : direction@leslucs-notredame.fr
SITE : [HTTPS://LES LUCS - NOTREDAME.FR/](https://leslucs-notredame.fr/)

Voici l'adresse de notre site - <http://leslucs-notredame.fr/>
N'hésitez pas à le consulter !

Contact : Directeur : M. Fonteneau Didier
Le lundi toute la journée - Le soir après 17h00
Tél : 02 51 31 24 53
e-mail : direction@leslucs-notredame.fr



Les Ecoles

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

Notre assemblée générale s'est tenue le 9 octobre. Elle nous a permis de faire le bilan d'une année bouleversée en raison de la crise sanitaire. À son issue, l'élection du nouveau bureau a été effectuée. En voici sa composition :



Le bureau :

Président : François DURAND

Vice-président : Gwénaél RIVIERE

Secrétaire : Julie PIPET

Secrétaire-adjointe : Elisabeth AGENEAU

Trésorier : Terry DELAHAIGUE

Trésorière-adjointe : Grégory PERROCHEAU

Les membres :

Cédric FLEURY, Ludivine GAUTIER, Anthony GALLOT, Fabienne HUET, Sébastien DURANTEAU, Florent TENAILLEAU, Hortense EPIARD, Noémie GACHIGNARD, Noémie HERBRETEAU.

RÔLES ET MISSIONS DE L'APEL

L'APEL de l'établissement a un rôle d'accueil, d'animation, d'information, de conseil et de représentation des parents d'élèves. Nous tentons chaque année d'organiser des événements afin de créer du lien entre les enfants, les familles et le personnel éducatif.

L'APEL, c'est l'accueil des nouveaux parents lors de la matinée d'inscription et lors de la rentrée scolaire. Nous vous proposons également des rendez-vous tout au long de l'année.

C'est assurer et encourager l'animation au sein de l'établissement. Ceci se traduit par des actions concrètes telles que la vente du jus de pomme ou l'organisation de notre week-end Trail et Randonnée. L'argent recueilli, à l'occasion de ces moments de convivialité et d'échanges, permet de contribuer à l'acquisition de matériels éducatifs ou ludiques, ou, entre autre, à la participation au financement de la classe découverte.



LES ANIMATIONS DE NOËL

Les fêtes de Noël approchant, dans un contexte sanitaire incertain, notre vente de livres traditionnellement animée dans les locaux de l'école, a été organisée en ligne. Parents et enfants ont pu ainsi choisir des livres et jeux sur une page web dédiée. La distribution a été organisée à la manière d'un « click and collect » à la veille des vacances.

Malheureusement, notre dimanche « arbre de Noël », où les familles élargies sont réunies autour des enfants afin d'assister à leurs spectacles, n'a pu avoir



lieu. Les contraintes sanitaires, dues à la pandémie, ne nous ont pas permis de recevoir dans un même lieu, l'ensemble des acteurs et spectateurs.

Nous avons cependant souhaité profiter de la distribution de livres, le 18 décembre, pour glisser aux enfants le ballotin de friandises que le Père-Noël nous avait déposé.



TRAIL ET RANDONNÉE DES ÉCOLIERS

Suite à une année blanche en 2020, l'APEL organise le dimanche 2 mai 2021, la 23^e édition de la randonnée « Sur le Chemin des Ecoliers » ainsi que le samedi 1^{er} mai et pour la cinquième fois, son trail nature. Pour cet événement, l'association espère la participation du plus grand nombre... L'organisation et toutes les modalités qui l'accompagnent, seront bien sûr tributaires du contexte sanitaire du moment.



Toutes les informations et actualités sur le site : trail-boulogne.fr

REMERCIEMENTS ET VŒUX

L'APEL remercie tout particulièrement les membres ayant quitté l'association cette année mais aussi toutes les personnes qui œuvrent au quotidien pour son bon fonctionnement.

Toute l'Équipe de l'APEL vous souhaite une bonne et heureuse année !



Et toujours pour nous contacter si vous avez besoin, notre adresse mail : apel.lucssurboulogne@orange.fr



L'école maternelle Jacques Prévert

Les brèves de l'école maternelle Jacques Prévert...

Le contexte sanitaire ne permettant pas les diverses sorties et projets habituels, c'est au sein de l'école que le voyage se fait cette année : l'ensemble des classes travaille sur le thème commun « **LES 5 CONTINENTS** ».

La première période a été consacrée à **L'EUROPE** et la découverte d'un artiste commun Kandisky. Chaque classe a fait une réalisation à partir de l'œuvre Trente.



LA SEMAINE DU GOÛT

Toutes les classes ont participé à la traditionnelle semaine du goût avec des ateliers au sein des classes autour des 4 saveurs : salé, sucré, amer et acide. Ce fut l'occasion de tester des associations de saveurs et de réaliser également une recette européenne lors d'un atelier-cuisine.



La deuxième période a été consacrée à **L'AMÉRIQUE**, un voyage au Brésil pour les uns, un tour au pôle Nord pour les autres. Nous avons découvert un nouvel artiste commun L7M, artiste de rue. Chaque classe a fait une réalisation à partir de ses œuvres.

À VENIR

- Séances de piscine pour les élèves de MS et GS
- Spectacle de Noël offert par l'Association de parents d'élèves initialement prévu en décembre reporté au printemps.



Information concernant les inscriptions à l'école maternelle : La directrice vous informe qu'il est possible de visiter l'école toute l'année afin de faire découvrir l'école à votre enfant. Cette visite est possible sur rendez-vous. N'hésitez pas à prendre contact au **02 51 31 20 70** ou par mail : **ce.0851617w@ac-nantes.fr**



L'école élémentaire Jacques Prévert

Thème de l'année 2020-2021 : Voyage autour du monde !

Les sorties sont limitées par le contexte sanitaire particulier, alors nous avons choisi de nous évader tout au long de l'année en partant à la découverte des continents.

Voici quelques exemples en image :



L'envol des CP



L'art aborigène des CE1



Les poupées russes des CE2



Le globe des CM1



Musée du Pérou - CE1



Les Africaines et leur boubou - CP



Notre musée de l'Afrique



Nuit d'Afrique

Spectacle de Noël

Tous les élèves de l'école élémentaire Jacques Prévert ont eu la chance d'assister à un spectacle offert par l'Association de Parents d'Élèves le vendredi 11 décembre.

Afin de s'adapter au contexte de la Covid, le duo d'artistes « Petit Pyl et Tropical Joe » est passé de classe en classe dans le respect des règles sanitaires.

Les élèves ont pu voyager et faire un tour du monde en musique. Ils ont découvert de nombreux instruments et chants.



Les élèves du CP au CM2 ont passé un agréable moment de poésie et d'évasion.

Un grand merci à l'Association de Parents d'Élèves pour ce beau cadeau !

Sécurité routière chez les CM2 !

Vendredi 20 novembre, les élèves de CM2 ont assisté à leur première intervention « Sécurité Routière ».

M. Bernot, de la Communauté de Communes, est venu en classe. Ce fut l'occasion de voir, ou de revoir, les règles de sécurité lors des déplacements à vélo : positionnement sur la chaussée, respect de la signalisation, passage des ronds-points, prise en compte des autres usagers de la route... et de passer un test APER.

La sortie vélo en milieu réel n'a pas pu se faire pour l'instant.



Activités sportives :

• Cross : Etant donné le contexte sanitaire actuel, le cross scolaire n'a pas pu avoir lieu cette année, mais tous les élèves du CP au CM2 ont tout de même fourni un remarquable travail en endurance sur la première période de l'année.

• Piscine : Nous avons dû revoir les modalités car seulement une classe par créneau peut être accueillie à la piscine. Nous avons donc dû faire des choix car nous ne pouvons pas emmener toutes les classes comme les autres années. Les élèves de GS bénéficient de 10 séances de piscine le jeudi matin, tandis que ceux de CP et de CE1 font 5 séances, en alternance, le jeudi après-midi de décembre à mars, à la piscine Odélys du Poiré-sur-Vie.



Quelques actions :

Afin de récolter des fonds pour la coopérative scolaire, deux actions ont été mises en place en ce début d'année :

• mise en bouteille et vente de jus de pommes.



• vente de chocolats « saveurs et nature » pour la période de Noël





L'Association des Parents d'Élèves

Petit retour sur cette fin d'année scolaire 2020 :

Dû au contexte particulier, le vide grenier ainsi que la fête de l'école n'ont pu avoir lieu. Cependant afin de clôturer l'année sur une note positive, l'APE a offert un goûter à chaque élève présent à l'école la dernière semaine de classe. Lors de ce goûter, Les élèves de grande section ainsi que ceux de CM2, se sont vus offrir, comme chaque année, un livre (pour les GS) et une clé USB (pour les CM2). Pour chaque famille, l'APE a réalisé un petit clip vidéo qui a été diffusé, par mail, par le corps enseignant. Ce clip met en scène les membres qui réalisent les danses que le corps enseignant avait demandé aux élèves d'apprendre durant le confinement.

L'APE tient à remercier la Mairie ainsi que les directrices de nous avoir permis d'offrir ce goûter. Elle remercie également l'équipe de l'école primaire puisque quelques membres ont pu participer à leur flashmob lors de ce goûter.

Toute l'équipe de l'association des parents d'élèves tient également à remercier Mme LE GALL pour son sourire, sa créativité, sa personnalité, ses idées et son investissement durant toutes les années de présence au sein de l'association et en tant que présidente. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouveaux projets puisque son mandat est terminé.

De retour de vacances, le mardi 1^{er} septembre 2020, notre Assemblée Générale a eu lieu. Nous avons procédé aux élections du nouveau bureau qui se compose ainsi :

- **Président** : Didier MOLLET
- **Président-adjoint** : Johann ROUX
- **Secrétaire** : Christelle GUÉRINEAU
- **Secrétaire-adjoint** : Caroline ROBIN MAIGUENAUD
- **Trésorier** : Olivier HADDADI
- **Trésorière Adjoint** : Bénédicte REVERCHON

Les autres membres de l'association :

Rabéa SAUVÊTRE, Mokhtaria CORVAISIER, Annabelle HADDADI, Guillaume ALLARD, Rose-Hélène BLANCHARD, Mélissa SAUVÊTRE.



Dû à la crise sanitaire, nous n'avons pas pu honorer notre loto annuel du mois d'octobre. Cependant, nous l'avons remplacé par un vide-grenier. Nous avons une trentaine d'exposants et le flux des visiteurs a été constant au cours de la journée du 18 octobre. Ce vide-grenier fut apprécié.

Dans ce même contexte, nous avons dû annuler notre Marché de Noël si cher aux lucquois et lucquoises. Pour pallier à cela, nous avons organisé une vente de sapins de Noël, au sein de l'école, avec la collaboration des Jardins de Belleville mais aussi, une vente de jeux de sociétés avec l'aide du magasin Trop Fastoche à Challans. Ces deux actions nous ont permis de financer un spectacle pour chaque école. L'un a eu lieu le 11 décembre pour l'école primaire et l'autre prévu le 4 décembre, pour l'école maternelle, a été reporté en 2021.

Aussi, le vendredi 18 décembre, nous avons offert un goûter de Noël aux enfants comme chaque année mais cette fois sans le Père Noël, crise sanitaire oblige.

Malgré la diminution des cas de Covid, il nous est difficile de se projeter pour ce début d'année 2021. Pourrons-nous organiser les portes ouvertes de nos écoles ? Nous en saurons plus dans les prochains jours.

Nous espérons pouvoir organiser notre loto en Mai à la place du vide-grenier ou bien le maintenir. Cela dépendra du gouvernement.

Nous sommes ouverts à toutes propositions, actions à mener, venant de vous, pour continuer notre action de soutien auprès des écoles.

**Pour que cette Association vive, nous avons besoin de vous !
Toute l'équipe vous souhaite une heureuse année 2021.**

L'équipe de l'APE



ape-leslusc.fr

APE école publique Jacques Prévert - Les Lucs



Vie Péri-scolaire



Site internet : famillesruralesleslucs.jimdo.com
 courriel : famillesruralesleslucs@yahoo.fr
 Bureau : 35 rue du Général-de-Charette
 85170 Les Lucs-sur-Boulogne
 Tél. : 02 51 62 32 70

N'hésitez pas à vous abonner à notre page 
Familles Rurales Les Lucs-sur-Boulogne

À l'heure où nous écrivons, les activités culturelles et sportives sont suspendues afin de faire face à la pandémie. Nous espérons pouvoir vous retrouver très vite dans vos activités respectives. Le bureau de l'association.

Suite à l'Assemblée Générale du 24 septembre 2020, voici la nouvelle composition du bureau :

Présidente : Lydia SORIN
Vice-Présidente : Claire BOIVINEAU
Trésorière : Sandra RIBEIRO
Trésorière-adjointe : Chantal MATHEVET
Secrétaire : Lucie MICHINEAU
Secrétaire-adjointe : Pierrette VOINEAU
Administrateurs : Marie BOSSIS, Pascale BREMAUD, Claudia GRELET, Jessy HILLION, Sandrine LE GALL, Véronique MERCEREAU, Colette SAUVETRE.
Membre bénévole non élue : Martine POIRIER.

Accueil de loisirs «L'Île aux enfants»

Durant les vacances d'automne, l'accueil de loisirs a accueilli 113 enfants.

Ces 10 jours de vacances ont été encadrés par 10 animateurs permanents ou saisonniers et 2 stagiaires. Pour ces vacances, l'équipe d'animation a travaillé sur 2 objectifs : « un ballon pour faire le lien » et « développe ton sens de l'observation » pour les Moussaillons (3/5 ans), les Robinsons (6/8 ans) et les Explorateurs (9/11ans).

Ainsi, la 1^{re} semaine, les enfants ont participé à une journée cuisine « gâteaux ronds », des défis ballons ont été proposés et un lâcher de ballons a eu lieu à l'accueil de loisirs !

Durant la 2^e semaine, les Moussaillons ont fabriqué des bouteilles sensorielles, un grand jeu « à la chasse aux détails » a été proposé aux Robinsons et les Explorateurs ont joué au « relais Mastermind géant »

Une **sortie au cinéma d'Aizenay** a été proposée à toutes les tranches d'âges. 60 enfants se sont inscrits, quel succès !

Pendant les vacances de Noël, l'accueil de loisirs devrait être ouvert du 21 au 24 décembre 2020, sous réserve des annonces gouvernementales.

L'Île aux enfants se transformera en « Station Flocon ». Au programme : de la décoration, des glissades, de la cuisine... Alors, tous en piste !





Le Studio

Que s'est-il passé depuis la rentrée ?

Autofinancements

Afin de financer leurs activités, le studio propose des autofinancements aux jeunes. En septembre, les jeunes ont fait du jus de pommes, et d'autres autofinancements seront proposés au cours de l'année !

Soirées 11-17 ans

Chaque vendredi, le Studio est ouvert de 19 h à 23 h pour les 11-17 ans. Nous proposons des soirées à thèmes avec ou sans repas, des temps d'accueil libre. Quelques exemples de soirées : soirée casino, soirée Bingo, soirée ciné...

Vous pouvez vous inscrire à ces soirées sur notre page Facebook ou par mail, alors n'hésitez-pas à venir nombreux !!!

Web radio « MicroLucquois »

Les jeunes continuent à diffuser une émission tous les deux mois, qui est enregistrée au Studio. Les jeunes s'investissent et font preuve de créativité pour proposer des contenus différents à chaque émission. N'hésitez-pas à nous suivre et écouter les émissions en allant sur Instagram ou sur notre page Facebook : MicroLucquois.

« Le Studio en Action » Projet Vidéo

Un mois sur deux, les jeunes produisent un court métrage. Le groupe s'organise dans l'écriture du scénario, la répartition des rôles, et le tournage. Le film est ensuite diffusé sur notre chaîne Youtube « Le Studio en Action ».

Les Vacances d'Automne

41 jeunes ont participé aux activités proposées par le Studio durant les vacances d'automne. Sport, cuisine, bricolage, soirées, sorties, autant d'activités variées permettant à chacun de venir passer un bon moment !

L'escape Game

« Prison'scape », la 4^e édition de notre traditionnel Escape Game, s'est déroulée sur trois jours les 22, 23 et 24 octobre 2020. Ce projet, préparé durant de longs mois par une équipe de jeunes, a réuni 87 participants, répartis sur 17 créneaux différents. Ces derniers ont dû faire preuve de patience et de réflexion pour s'évader de la prison dans laquelle ils étaient retenus !

Les Promeneurs Du Net

Ce dispositif sert à assurer une continuité éducative en ligne et à être à l'écoute des jeunes et des parents qui le souhaitent. Pour cela, une permanence régulière est assurée tous les mardis de 17h à 18h et les vendredis de 17h à 19h, pour toutes informations, questions ou échanges (gratuit et confidentiel, dans les limites que Facebook peut nous garantir). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet des Promeneurs du net de Vendée :

<http://promeneursdunet.fr/departements/vendee>

Rachel BOUDAUD (animatrice jeunesse - pdn)

- [lestudio85](#)
- [rachel.pdn85](#)

Les vacances de Noël

Nous avons adapté le programme d'animations des vacances de Noël à l'évolution de la crise sanitaire et des directives ministérielles, en proposant des activités en présentielle ou en virtuelle.

Quoi de prévu pour ce début d'année ?

L'espace extérieur

Nous avons durant le mois de juillet dernier aménagé l'espace extérieur du studio. Les jeunes ont construit différents meubles et ils ont créé un potager ouvert à tous. Nous allons durant les prochains mois choisir quels légumes/herbes habilleront notre potager cet été, et nous commencerons à préparer le terrain pour réaliser la meilleure récolte possible !

Les grandes vacances

Noël à peine passé, et il est déjà temps de se pencher sur le programme d'animations des grandes vacances ! Le bureau de jeunes va se réunir afin de mettre en commun les envies et les attentes de chacun.

Nous déciderons ensemble les lieux des futurs séjours et quelques activités seront au programme de l'été !

Le Studio



Animateurs Jeunesse Les Lucs

e-mail : animateurjeunesse.leslucs@yahoo.fr

Tél. : 02 51 46 57 92





EHPAD « SAINTE-ANNE »

Depuis 9 mois maintenant, comme tous, nous faisons face à une pandémie inédite. La vie à l'EHPAD s'organise donc toujours en fonction des recommandations nationales de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), de la Haute Autorité de Santé (HAS) et de celles de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire. Ces recommandations multiples ont évolué selon la situation dans notre région qui a relativement été épargnée si on la compare à celles plus lourdement touchées.

Avec l'automne, l'arrivée d'une deuxième vague que nous craignons tous

Si pendant l'été les chiffres concernant le suivi de la pandémie étaient plutôt rassurants, l'arrivée de l'automne nous a fait déchanter... l'épidémie reprenait de plus belle. Ainsi, début novembre, suite aux annonces du Président Emmanuel MACRON, les consignes pour un nouveau confinement des EHPAD, plus souples qu'au printemps, sont arrivées sans surprise.

Nous avons donc dû remettre en place les visites sur rendez-vous et, compte tenu de la période, c'est désormais au chaud dans des salles dédiées qu'elles se déroulent.

Pour faire face à la charge de travail supplémentaire que représente l'organisation des visites et des échanges en visioconférence sur SKYPE, nous avons recruté une nouvelle animatrice et fait appel à la Protection Civile que je remercie ici une fois de plus.

Si les rencontres avec les familles sont plus restreintes, nous avons pu continuer à offrir aux résidents, avec l'aide des bénévoles et des professionnels qui continuent d'intervenir, un maximum d'activités au sein de l'EHPAD. Nous le savons, ces moyens ne compensent pas l'absence des familles au quotidien, ils permettent cependant d'organiser quotidiennement, y compris le week-end, des temps d'animation et contribuent ainsi, avec les repas pris en commun dans les salles de restauration, à maintenir la vie sociale au sein de l'EHPAD.

Et pour demain : Ségur de la santé, Loi « grand âge et autonomie » CPOM...

Le Ségur de la santé, consultation des acteurs du système de soin français qui s'est déroulé de mai à juillet 2020 a mis de nouveau en avant dans ses conclusions, le manque de moyens (exacerbé pendant la crise sanitaire) et la faible attractivité des métiers du grand âge. L'Etat a pris acte de ces éléments et cela devrait se traduire dans les prochains mois, par une revalorisation salariale pour tous les personnels comme celle déjà mise en œuvre dans la Fonction Publique Hospitalière depuis l'automne.

En parallèle, nous attendons pour ce début 2021, le vote par le Parlement, de la Loi « grand âge et autonomie » qui devrait donner les moyens humains pour que les EHPAD puissent s'occuper encore mieux de nos aînés.

À l'échelle locale, la signature prochaine d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'ARS et le Conseil Départemental de la Vendée permettra la poursuite de nos activités afin de continuer de répondre aux besoins de la population âgée de notre secteur.

Même si la fin d'année est pleine d'incertitude, toute l'équipe de l'EHPAD se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël en sachant que nous devons tout faire pour éviter de favoriser la développement d'une « troisième vague » tant redoutée.

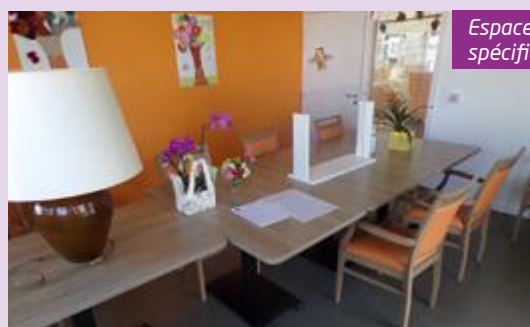
Le Directeur, Philippe BOUDEAU



Espace de rencontre pour les résidents de l'EHPAD



Atelier couture et bricolage l'après-midi avec les bénévoles



Espace de rencontre spécifique à l'UPAD



Organisation de la « marche bleue » avec les bénévoles en octobre



CLUB LE SOURIRE

2020 Année chaotique

Après les longs mois de confinement du printemps dernier, nous avons essayé de reprendre certaines de nos activités sitôt l'autorisation donnée. Il n'était bien évidemment pas question de faire courir le moindre risque aux personnes présentes. Nous les remercions pour leur compréhension : le lavage des mains avec le gel et le port du masque ont bien été respectés. Malheureusement, nous avons été obligés de cesser toutes nos activités après 5 semaines.

Nous avons pu tout de même faire la sortie à Brouage et Oléron le 15 septembre (journée initialement prévue le 27 avril). Nous avons passé une très agréable journée.



Le voyage au Portugal a été annulé pour cette année et reporté à l'année prochaine.

Le repas du 15 octobre n'ayant pu avoir lieu dans la salle (consignes sanitaires), Eric a bien voulu nous préparer 127 repas à emporter que les membres du bureau ont distribué à la satisfaction de tous.

Nous voilà encore reconfinés, pour combien de temps ?

Le planning des activités pour l'année 2021 est prêt, les salles sont réservées, mais nous respecterons les obligations sanitaires.



L'Assemblée Générale est prévue le 28 janvier 2021. Aussitôt que nous pourrons reprendre nos activités, nous vous préviendrons par circulaire.

Toute l'équipe attend avec impatience la joie de se retrouver. Gardons confiance, que notre incertitude se transforme en espoir.

Bonne année 2021 et surtout bonne santé à tous !

MÉDIATHÈQUE

Chers lucquois.es,

Nous ne savons pas quelle sera la situation lorsque vous lirez ces quelques lignes...

Nous espérons que le temps des retrouvailles sera proche.

La médiathèque 2020, n'aura pas été un bon cru... la médiathèque sans vous, sans vie, sans partage, sans chaleur... la médiathèque dans ses seules missions de pourvoyeuse de fonds, vous n'aimez pas et nous non plus !

Merci

Merci néanmoins pour vos petits mots doux laissés dans la boîte de retour, vos sourires avec les yeux et vos mots pour remarquer et saluer tout ce que la médiathèque vous apporte au quotidien et dont vous avez été privés.

Merci à Claudie Duranteau, la conteuse voyageuse, qui nous a transporté dans son univers, nous a fait chanter, rêver, partager dans un petit moment hors du temps ce 17 septembre dernier.





La balade contée est un rdv apprécié que nous réitérons chaque année. Alors prenez rdv pour septembre 2021 !

Merci aux résidents de l'EHPAD pour notre rencontre autour des moissons et battages d'autrefois : travaux arrossants, cela n'en reste pas moins dans les souvenirs, de vrais moments festifs, de partage et d'entraide.

LES BONNES NOUVELLES

• La gratuité pour tous

L'inscription à la médiathèque est désormais gratuite pour tous. Autre évolution du service, l'allongement de la durée de prêt à 4 semaines.

• Nouveaux jeux de société

De nouveaux jeux de société ont été achetés pour les médiathèques du réseau.

Jeux solo, à partager, jeux de réflexion, jeux d'habileté, jeux d'ambiance... il y en a pour tous les goûts et tous les âges ; belles perspectives ludiques à venir.

N'hésitez pas à venir nous voir pour demander conseil et que l'on vous explique les règles.

• Applis à découvrir

Après l'intérêt que vous avez montré pendant le temps fort « Astronomie », sur la découverte d'applications, Cécile a eu envie de poursuivre cette démarche.

Chaque mois, elle vous proposera de découvrir deux applications (1 appli jeunesse + 1 appli ados/adultes) sur la tablette mise à disposition sur les temps d'ouverture de la médiathèque.

• La médiathèque des Lucs, identité « Musique » dans le réseau des médiathèques

Grâce à notre super École de Musique, son enseignement de qualité et sa gaîté reconnue, il avait été décidé lors du projet de la Médiathèque que celle-ci aurait une petite spécificité « Musique » sur le réseau des Médiathèques.

Dès son ouverture, la médiathèque a proposé un prêt de partitions, une mise en valeur du fonds de CD et des animations réalisées en partenariat avec l'école de Musique (contes musicaux, soirée Soul et Droits civiques).

Retrouvez désormais en plus :

- › les coups de cœurs des bibliothécaires
- › Un coup de projecteur sur les nouvelles acquisitions
- › Concerts et films documentaires musicaux en visionnage au casque.
- › Présentations du service gratuit de musique en ligne MusicMe sur la médiathèque numérique du département E-média.
- › les playlists des bibliothécaires sur *MusciMe* et... vos contributions à ces playlists ? On adorerait !



musicMe

HORAIRES

Lundi : 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h30 / 14h30-19h

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 9h30-13h / 14h-17h30

68, rue Charette

85170 Les Lucs-sur-Boulogne

02 51 34 61 83

leslucssurboulogne@biblio-vieetboulogne.fr

mediatheque.vieetboulogne.fr

 Réseau Communauté Vie et Boulogne





LA GALERIE DU SÉNÉCHAL

Seulement 3 expositions complètes à la galerie du Sénéchal entre 2 confinements !...

Bien peu, trop peu, mais quelles expositions !... Elles étaient remarquables. Les visiteurs ne s'y sont pas trompés, ils sont venus nombreux voir les œuvres de :

- Céline MORLAND et Michel COUTHOUIS
- Brigitte CHAGNOLEAU et Carole RENONCE
- Jean-Pierre BROQUET et Gérard CHARPENTIER

L'art est ancien, il est pour tous, il est indispensable à la vie, il nous fait du bien.

Il n'est pas nécessaire d'être un « pro » pour franchir la porte de la Galerie, l'accueil est simple, les artistes n'attendent que les visiteurs pour partager leurs passions :

- › L'une vous expliquera comment elle aborde une nouvelle sculpture, la technique employée,
- › L'autre que sa main la guide, qu'elle n'y est pour rien dans le tableau final, que son état mental a fait l'œuvre (comment expliquer les tableaux sombres juste avant le confinement alors qu'elle ne peint habituellement que des couleurs vives),
- › ou que le métier de vitrailliste choisi pour faire perdurer la tradition familiale l'enchanté chaque jour, travaux de restauration de vitraux anciens, complété par de nouvelles créations et agrémenté par des pièces en fusing plus abordables,
- › avec plaisir, un autre vous narrera les circonstances de chaque instant de vie saisi pour telle ou telle photo,
- › et aussi, comment il est possible de peindre des merveilles à l'aquarelle (aquarelles d'ateliers d'ébéniste aux outils minutieux, séchoirs à tabac aux multiples teintes nuancées de gris, bleu, ocre, ...).

Et, parfois, ..., le visiteur est « happé » par une œuvre. Comment expliquer cela ?

Le moment est exceptionnel, en entrant dans la galerie, on se dit : « ce tableau ou cette sculpture est pour moi », il ou elle correspond à ce que j'attends, il ou elle me provoque une émotion, il ou elle me parle. L'avoir tous les jours sous les yeux et ne pas regretter son choix, apporte beaucoup de plaisir au visiteur acheteur.

Quelle que soit l'œuvre, un jour ou l'autre, en visitant la Galerie, vous pourriez être saisi par cette émotion.

Comment fonctionne la Galerie ?

La Galerie est financée en majeure partie par la municipalité. **Dominique PASQUIER**, élue municipale était mandatée par la Mairie depuis 2014 pour poursuivre la gestion tenue par **Gilles et Marie-France FORGEAU** (depuis la création de la Galerie en 2009). Depuis le dernier mandat, Dominique PASQUIER a été remplacée pour cette tâche par **Jessy HILLION et Marie-Noël GERY**.

Elles sont assistées d'un groupe de bénévoles « sympathiques et dynamiques » (Marie-Thérèse BOUTHEAU, Colette MARTINEAU, Marie-Paule MERLET, Dominique PASQUIER, Martial RAUTUREAU, Gilles ROCHETEAU, Michel SACHOT, Eliane SAUNIER, Florence SHIPLEY).

Si vous souhaitez rejoindre le groupe, vous pouvez contacter un des bénévoles ou sur le mail de la galerie :

galeriedusenechal@gmail.com

Vous pouvez aussi retrouver les photos des expos et la présentation des artistes sur notre page facebook :

<https://www.facebook.com/pg/lagaleriedusenechal/photos>

Si vous souhaitez être avertis des expositions à venir, merci de nous laisser votre adresse mail sur :

galeriedusenechal@gmail.com

Michel SACHOT, président
et l'ensemble des bénévoles.



PROGRAMMATION - 1er SEMESTRE 2021

30/31 JAN	6/7 FEB	Eric GIRARD - photographe Maxime PATEAU - photographe Frédéric FOUCHIER - photographe
20/21 FEB	27/28 FEB	Aude BAROIS - peintre acrylique style vitraux
6/7 MAR	13/14 MAR	LPS La Photo Simplement
20/21 MAR	27/28 MAR	Jacques TAILLEFER - peintre - sculpteur Alain MORINEAU - aquarelliste
3/4/5 AVR	10/11 AVR	Nathalie CLÉMENT - peintre - sculpteur Léa DOMINOT - peintre
17/18 AVR	24/25 AVR	Sylvie BAROUCHE - mosaïste Michel AMIACHE - pastelliste
1/2 MAI	8/9 MAI	EXPOSITION CMJ - Les Lucs sur Boulogne avec concours dessin/photo
29/30 MAI	5/6 JUIN	PLEIN FORMAT
12/13 JUIN	19/20 JUIN	Zoé B - peintre grand format

LA GALERIE DU SENECHAL - PLACE DU SENECHAL - 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE



galeriedusenechal@gmail.com

[lagaleriedusenechal](https://www.facebook.com/lagaleriedusenechal)





UNE RENTRÉE SOUS PROTOCOLE

La rentrée pour l'École de Musique Nord-Vendée s'est déroulée comme pour beaucoup d'entre nous sous le signe du protocole sanitaire.

Nous avons tout mis en œuvre pour que les cours individuels et collectifs puissent avoir lieu dans les meilleures conditions possibles afin de garantir la sécurité des élèves et des professeurs. Des panneaux en plexi ont également été mis en place dans les salles de cours.

Les locaux actuels ne nous permettant pas d'accueillir tous les élèves en suivant le protocole, la municipalité des Lucs nous a mis à disposition des salles de l'école Jacques Prévert. Un grand merci !



Nous avons tenu nos **Portes Ouvertes le 6 Septembre** dernier et nous avons été ravis de vous accueillir en nombre, désireux de venir à notre rencontre. Nous avons pu quasiment maintenir le nombre d'inscrits à la rentrée 2020.



Et puis, nouvelle allocution présidentielle...

Il nous faut de nouveau nous adapter. La décision est prise de fermer l'école mais de maintenir les cours en visio dans la mesure du possible. Cela a nécessité de trouver des locaux, d'équiper et de former nos professeurs. La municipalité de Rocheservière a bien accepté de nous mettre à disposition un local pour permettre à deux de nos professeurs de pouvoir assurer leurs cours d'instrument à distance dans les meilleures conditions possibles. Pour les cours de solfège et d'éveil nous avons opté pour l'envoi d'activités par mail, à réaliser à la maison avec ensuite un temps de correction proposé par les professeurs.

**Freddy (conducteur en chef),
l'équipe pédagogique et l'assemblée collégiale...
se démènent pour assurer au mieux la continuité
des cours, via ce dispositif alternatif et expérimental !!**

!!

Samedi 16 janvier 2021: galette des rois musicale à la salle Albizia aux Lucs **à partir de 18h**

Samedi 6 février 2021 : audition des classes d'instrument (cuivres, guitare, hautbois et piano) à Belleville sur Vie

Dimanche 27 mars 2021 : audition des classes d'instrument (flûte, clarinette, saxophone et batterie) à Beaufou

RAPPEL

Les élèves des Lucs sur Boulogne peuvent bénéficier d'une **subvention communale** (soumise au quotient familial).
Renseignements en mairie.

Ecole de Musique Nord-Vendée

Permanences par Isabelle :
mercredi 15 à 17h et • samedi 10 à 12h
17, place de l'Industrie
85170 Les Lucs-sur-Boulogne
Tél. 02 51 46 53 33
e-mail : emnv@orange.fr
www.ecoledemusique-nordvendee.fr



LES BEUCQUOTS D'AUX LUCS



Le 19 septembre dernier, les Beucquots ont pu se retrouver pour une rencontre amicale et faire le point sur l'année à venir. Malheureusement, les répétitions ont vite tourné court avec le reconfinement : une seule répétition a pu être programmée et encore avec masques et distanciation physique : adieu les maraîchines et autres danses en couples !

Mais les uns et les autres ne désespèrent pas de retrouver le plancher de la salle Jean Yole dès que les conditions sanitaires le permettront.

D'autant que le 30^e anniversaire se profile pour l'année 2021. Trois décennies de danses, de chants et maintien de nos traditions culturelles.

D'ores et déjà, retenez bien cette date : le samedi 16 octobre prochain en soirée pour le traditionnel repas animé dans la grande salle du Clos Fleuri.



Après le pique-nique et quelques pas de danses, une marche digestive a conduit les plus courageux jusqu'à la chapelle de la Tulévière.

LES Z'AMIROLÉS

Association de sauvegarde du patrimoine

En cette année 2020 où toutes les animations ont été reportées, nous avons passé du temps dans la recherche de métiers anciens qui ont été fait par nos grands-parents ou arrière grands-parents.

Après avoir eu un don de documents sur la peinture à l'aiguille et aussi après des recherches sur cette technique, nous sommes passés à la mise en pratique de cet art ancien.

Pendant ce confinement, les vieux métiers ne se sont pas arrêtés, chacun travaillant chez soi pour préparer l'année 2021 qui, on l'espère, sera pour tout le monde une année où les conditions sanitaires vont s'améliorer.

Contact : Jacques Vincent
Tél. : 02 51 31 35 63
Pour plus d'informations et de photos, allez sur notre page  et tapez les Z'Amirolés Les Lucs-sur-Boulogne



Panier de mariage fait avec du bois de sapin et coupé très fin avec un rabot.



Rempaillage de chaise avec des joncs du marais.



En raison de la situation sanitaire actuelle, l'association Les Lucs Comédie a décidé de reporter les séances qui devaient se tenir en février, à l'automne prochain.

Les dates de report ne sont pas arrêtées à ce jour.

Nous vous en ferons part lors de la prochaine parution du bulletin municipal.

Dès que la situation le permettra, la troupe reprendra le cours de ses répétitions et l'équipe décor continuera son travail de préparation. Suivez notre actualité sur notre page

Facebook :

<https://www.facebook.com/leslucscomedie>

Nous comptons sur votre patience, sur votre compréhension et, surtout, sur votre présence pour venir nous encourager comme vous l'avez fait les trois premières saisons !



Pour rappel, nous vous concoctons pour 2021 la comédie d'**Olivier Lejeune** mise en scène par Florian Gendre :

« TOUT BASCULE »

Un titre de pièce prémonitoire pour 2020 !!!

Le mariage le plus court de l'Histoire... Jacques LASSEGUE, publicitaire renommé, s'est résigné à épouser Corinne. À la sortie de l'église, Lucie, gaffeuse invétérée, lui a logé un grain de riz dans l'œil ! Ce n'est que le début d'une succession de catastrophes et de quiproquos détonants qui l'empêchent d'assister à son banquet de noce !

PLEIN FORMAT



Que 2021 soit moins chaotique que 2020 ! Voilà le souhait de tous nos membres.

Le fonctionnement de notre association, comme celui de beaucoup d'autres, a été complètement perturbé durant cette année. Mais, nous nous sommes adaptés pour essayer de garder cette convivialité qui unit notre groupe. Nous avons démarré nos premières réunions en plus petit comité avec les règles de distanciation sociale et des thèmes adaptés pour pouvoir continuer à pratiquer la photographie. Ensuite, quand la présence physique n'a plus été possible, et bien soit, c'est de notre domicile que nous avons travaillé. Nous nous retrouvions virtuellement tous les 15 jours, même heure, mais cette fois-ci via notre écran d'ordinateur, en image ! La salle à manger, la cuisine et même la salle de bain sont devenues les terrains de jeu des challenges photographiques que nous proposons le soir-même de nos rendez-vous (45 minutes top chrono pour travailler sur ombres, vers, à travers, etc.). La contrainte entraîne la créativité ! Et pour cela, nos membres en ont à revendre !

Nous avons bon espoir de vous présenter une exposition en juin 2021, en tout cas, nous commençons déjà à y travailler, le thème de l'année et le fil rouge ayant été définis.

C'est sur cette pensée optimiste que toute l'équipe de Plein Format vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Nous vous donnons rendez-vous en juin.

Pour plus d'information, visitez : www.pleinformatassociation.fr

ou bien  PFAassociation





ASSOCIATION LUCUS



Recherches, Études Historiques, Sauvegarde, Valorisation du Patrimoine lucquois



Les épidémies aux Lucs avant 1800

Aux Lucs, on relève un nombre de sépultures plus élevées que la moyenne sans qu'aucun acte ne donne un quelconque renseignement. Après quelques recherches complémentaires, l'explication est trouvée : des épidémies (appelées couramment « contagions »). Pour la seule France, on assiste à une suite quasi ininterrompue d'épidémies de 1347 à 1670.

1347-1536 : succession de poussées régulières tous les 11 ou 12 ans ;

1536-1670 : une poussée tous les 15 ans, d'une durée de 7 à 23 ans.

Une épidémie est une maladie contagieuse dans une région, avec un germe existant et un grand nombre d'individus réceptifs.

Une endémie est une affection qui persiste dans une région ou au sein d'une collectivité et s'y manifeste de manière constante ou périodique. Elle peut décroître et reprendre.

Une pandémie est une forme d'épidémie s'étendant sur un grand nombre de pays.

La peste a été incontestablement une grande épidémie ; elle est cependant loin d'avoir été la seule.

1584 Challans :

« Dans ce mois de mai commences une grande contagion et mortalité dedans ceste paroisse qui persevera par plusieurs mois et dont mourut bien jusques au nombre de quatre à cinq cens personnes »

1625 Montbert (44) :

Année de peste : nombreuses sépultures de septembre jusqu'à fin décembre.

1638 St-Philbert-de-Bouaine :

Note en face de baptêmes : « En temps de contagion qui est en cette dite paroisse. »

L'épidémie de 1625 avait été suivi à Montbert d'une dyssentrie plus assassine, mais celle de 1638 fut pire encore, se prolongeant jusqu'à la fin de l'année, le gel semblant agir comme un antidote. Des résurgences sont signalées en 1639 dans cette région, voire 1643 où la peste frappe de façon très localisée un vil-lage de Geneston (44).

1664 Nalliers :

« De janvier à novembre inclusivement environ soixante enfants décédés de 1 jour à 12 ans. Les mois où l'épidémie sévit le plus sont ceux de février (10 décès), mai (13) et septembre (5). »

1702 l'Île-d'Yeu :

« Note de l'archiviste : Une épidémie frappant les enfants semble sévir dans l'Île à la fin de 1702. Voici la mortalité du 1^{er} octobre au 31 décembre : -- octobre : 37 décès, dont 31 enfants ; novembre : 40 décès, dont 29 enfants ; décembre : 14 décès, dont 6 enfants. »

La Chaume (Fusion avec Les Sables-d'Olonne) :

« Note de l'archiviste : le 22 septembre 1702, 6 enterrements ; le 23, 6 enterrements ; le 24, 4 enterrements ; le 25, 4 enterrements ; le 26, 6 enterrements ; le 27, 5 enterrements ; le 28, 5 enterrements ; le 3 octobre, 4 enterrements. L'épidémie semble cesser vers le 15 octobre. »

1779 Notre-Dame-de-Monts :

« En la présente année il est mort, dans cette paroisse, trois cent vingt-cinq personnes. Presque tous ceux qui sont morts depuis le douze août, [date à laquelle] furent enterrés Jean et Louise Thibaud, premières victimes de la dissenterie, sont morts de cette cruelle maladie, qui s'est introduite dans cette paroisse, au commencement du dit mois, a attaqué presque tous les habitants, et a causé la mort à au moins deux cent soixante. »

Chavagnes-en-Paillers :

« Ce registre n'ayant pas suffi à cause de la dyssentrie qui a enlevé environ 120 personnes, on a été obligé d'ajouter un supplément. »

Les registres des Grand et Petit Luc font ressortir quelques années où le nombre de sépultures est important.

Pour la période allant de 1610 à 1790, les paroisses des Lucs ont subi 14 crises :

5 crises moyennes : 1639 - 1659 - 1679 - 1724 - 1773

8 crises fortes : 1629 - 1631- 1661- 1694- 1706- 1719- 1742- 1779

1 crise majeure : 1662



S.E.D.B. COMITÉ DE VENDÉE

Solidarité Encouragement du Dévouement et du Bénévolat

La situation sanitaire actuelle est angoissante et pleine d'incertitudes, tout le monde peut s'en apercevoir à des degrés divers.

Ce qui est peut-être moins visible, ce sont les répercussions sur nos relations, la vie semble s'étioler, les relations sociales sont très souvent au point mort.

Les diverses manifestations programmées ont fait l'objet d'une annulation ou d'un report.

La S.E.D.B. n'a pu accompagner les jeunes du collège de Rocheservière en juin dernier et notre 14^e Nuit Départementale du Bénévolat à Aizenay est reportée en Novembre 2021.

En tant que responsable associatif, j'espère que nos adhérents bénévoles sauront être en pleine santé et présents pour notre **Assemblée Générale 2021 qui aura lieu le samedi 27 mars aux Lucs-sur-Boulogne** dans la salle n° 4 au sous-sol de la Mairie.

Dans cette attente, je souhaite à chacune et chacun, de pouvoir bénéficier en famille d'un espace de convivialité et de fraternité pour la fin de l'année.

À vous, élus ou Présidents d'associations des Lucs, qui souhaitez distinguer un ou une bénévole particulièrement méritant, contactez-nous, Gaby FORGEAU ou moi-même Jean-Loup GENY.

Pour cela : jloup.geny@laposte.net ou Tél : 06 31 77 81 97



Le bureau est composé de :

Coordinateur principal : M. Dupont Gaëtan

Coordinateurs adjoints :

• Beaufou : M. Magaud Gérard

• Bellevigny : M. Bonnet Sébastien

Trésorière : Mme Sachot Christine

Trésorières adjointes : Mme Hériveau Solène et Mme Gallien Anne-Jo

Secrétaire : Mme Hillion Jessy

Secrétaire adjoint : M. Brémaud Fabrice



TÉLÉTHON

2020 est une année particulière ! L'épidémie de Covid-19 oblige les bénévoles à repenser l'organisation de leurs animations au profit du Téléthon 2020 quand elles ne sont pas annulées. C'est aussi l'année où, plus que jamais, le Téléthon a besoin que toutes les forces vives se mobilisent pour continuer à lutter contre les maladies rares, aux côtés des familles et des chercheurs.

Pour cela, une page de collecte est ouverte jusqu'en février pour faire un don sur notre page **facebook** : **Téléthon Beau-Sa-Lu Bellevigny**, ou ci-joint le QR Code pour y accéder.

Pour l'année 2019 : avec la tombola, le repas et la soirée dansante, les circuits et autres animations, nous avons pu remettre la somme de **13 000 euros** à l'AFM.

Nous comptons sur vos dons, pour éviter que les moyens de recherches stagnent !

Merci de votre mobilisation.



Beau-Sa-Lu
Bellevigny

RUN ECO TEAM

2020 a été une année particulière ! L'épidémie de Covid-19 nous a obligé dans un premier temps, à stopper les sorties « ramassage de déchets » pendant la période de confinement. Ne pouvant pas multiplier les rassemblements par la suite, j'ai décidé de mettre en pause les sorties mensuelles. Nous pouvons espérer honorer quelques dates dès le début 2021, et pouvoir effectuer une sortie comme chaque année avec le Conseil Municipal des Jeunes au printemps, et pourquoi pas si des associations veulent nous rejoindre lors d'une matinée.

L'objectif est de sensibiliser les gens à ne pas jeter les bouteilles plastique, canettes ou paquets de cigarettes vides par terre. C'est un geste citoyen. Il n'y a pas d'inscription préalable et la participation est gratuite et ouverte à tous.

Les sorties sont généralement de 10 h à 12 h, en se promenant, en toute convivialité et à tout âge ; nous ramassons les déchets, on fait le tri et la pesée.

Sacs poubelles fournis, juste prévoir des gants et du gel nettoyant mains.

Prochaines sorties (sous réserve de) :

• **Dimanche 7 février 2021 à 10 h,**

rdv sur le parking du cimetière

• **Dimanche 28 mars 2021**

• **Samedi 15 mai 2021**

Pour suivre les événements et actualités :

groupe Facebook :

Run Eco Team

Les Lucs sur Boulogne

Votre ambassadrice :

Mme Hillion Jessy

06 25 70 22 39



1 RUN = 1 DECHET

Je cours, je marche, je ramasse, je trie !



1 RUN = 1 DECHET

TRASH = TRASH

"COURS POUR UN MONDE PLUS PROPRE - RUN FOR A CLEANER WORLD"



PAROISSE ET COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE PROXIMITÉ DES LUCS

La Paroisse St-Luc des Rivières, dont le centre paroissial est aux Lucs-sur-Boulogne, regroupe 3 Communautés Chrétiennes de Proximité : Les Lucs-sur-Boulogne/Beaufou - Bellevigny et Saint-Denis-la-Chevasse.

L'abbé Pierre CHATRY, doyen d'Aizenay, est depuis septembre 2015, curé de la paroisse et responsable de l'équipe pastorale qui a pour mission de conduire la communauté chrétienne paroissiale.



→ L'équipe pastorale :

Deux prêtres nommés par l'évêque du diocèse de Luçon :
L'abbé Pierre CHATRY, curé de la paroisse, *habite au presbytère d'Aizenay (présent aux Lucs/Boulogne le Jeudi)*
L'abbé Côme de Brisoult, nouveau prêtre coopérateur des paroisses St-Benoit-des-Landes (Aizenay) et St-Luc-des-Rivières, chargé de la catéchèse et de l'accompagnement des jeunes dans les collèges résidera au presbytère d'Aizenay.

Deux prêtres auxiliaires :

L'Abbé René Majou, *habite au presbytère des Lucs*, **l'Abbé Auguste Fumoleau**, *habite à Belleville-sur-Vie et tous deux rendent des services sur la Paroisse*,

Deux Laïcs en Mission Ecclésiale : **Ingrid Louineau** de Saligny, pour la Pastorale de l'enfance et **Nicolas Mahé** des Lucs pour la Pastorale des jeunes,

Deux laïques appelées à cette tâche : **Marie-Annick Guérineau** de Beaufou (baptêmes). **Myriam Bourcier** (bulletin).

La Communauté Chrétienne de proximité

La Communauté Chrétienne de Proximité des Lucs-sur-Boulogne et de Beaufou rassemble tous les baptisés qui se reconnaissent sur ces deux communes. Une équipe d'animation est plus particulièrement attentive à ce qui se vit dans cette communauté, y représentent Les Lucs : **Yolande Rousseau**, **Marie-Ange Retail**, **Marie-Noël Géry**. **Myriam Bourcier** (pour Beaufou).

INFORMATIONS PRATIQUES

→ Horaires des célébrations aux Lucs :

- Messe le dimanche à 11h (sauf exception : le 5^e dimanche).
- Messe le jeudi à 11h30 au presbytère.



Pierre Chatry notre curé,
l'abbé Côme de Brisoult, nouveau prêtre coopérateur,
Nicolas Mahé, laïc en mission ecclésiale,
et Ingrid Louineau, laïque en mission ecclésiale.

→ Contacts et renseignements utiles :

Presbytère des Lucs : 132, avenue des Pierres Noires, (entre l'église et la mairie).

☎ 02 51 31 21 08 - mail : les-lucs-sur-boulogne@catho85.org

Baptêmes, mariages : Permanences au presbytère des Lucs le samedi matin, de 10h à 12h.

Dons de messes : Permanences au presbytère des Lucs le mardi matin, de 10h à 12h.

Éveil à la foi : Régulièrement sur la paroisse, des « messes des familles » sont proposées. Un accueil spécifique des enfants de 3 à 7 ans est organisé avec des activités à leur portée en lien avec la liturgie.

Responsables : **Béatrice MAINDRON**, **Lucie BOUCHET**, **Marie-Clotilde FRANCK**.

Catéchèse : **Ingrid LOUINEAU** - contact au presbytère des Lucs.

Baptêmes enfants en âge scolaire : **Claudine BOSSARD** (Belleville) Renseignements au Presbytère.

Confirmation : **Nicolas MAHÉ** ☎ 02 28 15 91 87

Secours catholique : **Marie-Ange RETAIL** ☎ 02 51 31 24 02

Marie-Noël GÉRY - ☎ 02 51 46 57 06

Chorale : Répétition le 1^{er} jeudi du mois dans l'une des communautés de la paroisse.

Contact : **Bertrand RETAIL** ☎ 02 51 31 24 02

Bulletin paroissial : Il est distribué à la fin de chaque mois. L'abonnement annuel est de 14 €. Distribué par des bénévoles, il peut aussi être envoyé par courrier pour 20 €.

Contact : **Thérèse BILLAUD** ☎ 02 51 31 20 76

Service évangélique des malades et aumônerie de Ste-Anne :

Clément DANIEAU ☎ 02 51 46 54 50

Bertrand RETAIL, **Maryse VRIGNON**

Conduite des funérailles, familles en deuil :

Bertrand RETAIL - **Claude MARTIN** ☎ 02 51 31 21 03

Yolande ROUSSEAU ☎ 02 51 31 23 91

Rachel PICARD ☎ 02 51 31 26 55

Jo et Maryse VRIGNON ☎ 02 51 31 25 47

Colette Girard ☎ 02 51 31 23 27





Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) DES RIVES DE LA BOULOGNE

Le SSIAD met en œuvre une démarche globale de soins à domicile en organisant les interventions des professionnels de santé. **(Aides-soignantes)**

- ▶ Auprès des personnes âgées (P.A) malades ou dépendantes de plus de 60 ans sur prescription médicale et après accord de l'infirmière coordinatrice du SSIAD.
- ▶ Auprès d'adultes en situation de handicap (P.H.).
- ▶ Prise en charge en HAD (Hospitalisation à domicile).
- ▶ Le SSIAD accompagne les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, avec son Équipe Spécialisée Alzheimer (E.S.A.), 2 assistantes de soins en gériatrie, encadrées par une ergothérapeute, interviennent à domicile.

Le SSIAD intervient sur 10 communes pour les services P.A, HAD et P.H, 13 communes pour le service E.S.A.

Gestion de la crise sanitaire liée à la COVID 19

- ▶ depuis le début de la crise sanitaire, le service est resté mobilisé, faisant face aux difficultés d'approvisionnement en matériel de protection, répondant aux besoins des personnes tout en appliquant les mesures et protocoles des nouvelles normes sanitaires.
- ▶ Les salariées se sont mobilisées pour éviter la rupture des soins et l'isolement des personnes,
- ▶ le service remercie les couturières bénévoles, qui dans un élan de générosité, ont répondu à l'appel de l'A.D.M.R. pour la confection de masques tissus et sur-blouses.

Le SSIAD recrute :

- ▶ **Aides-soignantes** : Le service rencontre des difficultés de recrutement d'aide-soignant(e).
 - ▶ **Bénévoles** ; L'association recherche de nouveaux bénévoles pour étoffer son Conseil d'Administration.
- Sur les 13 communes d'intervention du service seules 4 sont représentées : Bellevigny, Montréverd, Rocheservière, Beaufou.



**Association Aide à Domicile
Les Lucs-sur-Boulogne - Beaufou
54, rue Charette - 85170 LES LUCS/BOULOGNE**

LES SERVICES PROPOSÉS

- Aide et accompagnement à domicile
- Ménage, repassage
- Aide à la toilette
- Téléassistance
- Garde d'enfants à domicile
- Soutien lors d'un changement familial
- Soutien à la fonction parentale
- Accompagnement aux courses et repas
- Accompagnement aux sorties et activités de loisirs

L'ADMR à votre écoute

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
Téléphone : **02 51 31 82 42**

Accueil physique :

Le comité de secteur ADMR Vie et Boulogne situé 13, place du marché au **Poiré-sur-Vie**, est ouvert au public les mardis, mercredis et vendredis de 9 h 00 à 12 h 00

Téléphone : **02 51 31 82 42**

Mail : paysvieetboulogne@admr85.org

Le secrétariat de l'antenne des Lucs-sur-Boulogne-Beaufou reçoit également le public 54, rue Charette le jeudi après-midi de 13 h 15 à 16 h 15.

Pour rencontrer les bénévoles, référents-communes, bien vouloir prendre rendez-vous :

par téléphone au **02 51 31 82 42**

ou par mail : paysvieetboulogne@admr85.org



USBL FOOTBALL



Cette saison 2020-2021 a bien débuté pour nos séniors et en particulier notre équipe fanion. En effet les joueurs de l'équipe A enchaînent les bons résultats pour naviguer en milieu de classement en R3. Mais c'est surtout en Coupe de France que les hommes de Julien Boutin enchaînent les performances de haute volée ! Après avoir battu La Tessouale à l'extérieur pour le compte du 4^e tour, les beucquots ont créé l'exploit de battre Château Gontier, équipe de R1 à domicile 3-1. Cette victoire est synonyme de 6^e tour historique pour le club ! Initialement prévu le 1^{er} novembre, le match est reporté à une date ultérieure suite au second confinement. L'USBL aura le plaisir de recevoir le club de Changé, équipe de National 3. Espérons que la belle aventure puisse continuer le plus loin possible avec pourquoi pas le Stade de France !

Les équipes réserves, quant à elles, continuent de se battre pour assurer le maintien le plus tôt possible afin de jouer premiers rôles en fin de saison. À noter les débuts officiels

des féminines en championnat et en coupe. Les premiers matchs sont pour le moment poussifs mais la qualité est présente, ce qui augure de bonne chose pour la suite. Les équipes jeunes pour leur part, continuent leur apprentissage avec de bons résultats, notamment pour les U18 & U15 qui terminent premier de leur phase 1.

Une saison qui on l'espère reprendra au plus vite et qui permettra aux séniors comme aux jeunes de briller et de porter fièrement les couleurs de l'USBL.

"Le foot est un jeu, alors amusez-vous"
USBL YES SIR

✉ usbl-football@wanadoo.fr

www <http://usbl-football.pagesperso-orange.fr/>

f <https://www.facebook.com/usblfoot/?fref=ts>

t <https://twitter.com/usblfoot>



La folle aventure se poursuit avec cette victoire au 5^e tour de Coupe de France.



1^{er} match pour nos Séniors Féminines pour cette saison 2020/2021.

LE JUDO CLUB LUCQUOIS

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons retrouvé le chemin des tatamis le mardi 1^{er} septembre 2020. Les petits comme les grands ont été au rendez vous malgré la crise sanitaire et les travaux de notre dojo. Les effectifs sont stables : 72% de nos membres sont des lucquois et les autres viennent des communes aux alentours.

En attendant la fin des travaux de notre dojo, la mairie nous a mis à disposition une surface d'environ 70 m² dans le fond de la salle de basket numéro 1. Nous nous y entraînons tous les mardi, jeudi et samedi matin en cohabitant avec les membres du tennis (merci à eux pour leur accueil...). Tout le monde s'est mis sans soucis au protocole sanitaire du judo comme par exemple se badigeonner les pieds et les mains de gel hydro-alcoolique au début et à la fin de chaque séance.

Voici une photo de notre dojo en attendant de réintégrer nos locaux prochainement.

Si vous voulez venir nous voir ou essayez le judo, il est toujours possible de s'inscrire en cours de saison. À bientôt sur le tatami,

Géraldine Mahé, professeur du club au 06 84 82 76 61.





LA FRITURE société de pêche



La société de pêche la friture vous souhaite une bonne année 2021.

La pêche est enfin autorisée depuis le 28 novembre... espérons jusqu'à fin janvier.

Les élections 2020 ont été annulées en raison du confinement, il y aura donc une Assemblée Générale début 2021 (date à définir).

Ne nous laissons pas abattre ! Il y aura encore de belles journées de pêche !

*Bonne santé à tous,
Gilles Raynard*

LES RANDONNEURS LUCQOIS

Les randonneurs ont retrouvé le groupe et les chemins avec plaisir pendant 2 mois. Le confinement, les nouvelles mesures sanitaires nous ont amenés à interrompre notre activité !... que nous reprendrons dès que cela sera possible...

Début octobre, avec le conseil municipal et la ligue contre le cancer, nous avons eu le plaisir de participer à la mise en place de la Joséphine sur notre commune, en créant le circuit de 5 kms et en étant nombreux à le parcourir.

Notre assemblée générale qui devait se dérouler courant novembre se réunira dès que possible, en espérant pouvoir faire quelques projets !



Rappel de notre fonctionnement :

Rando le mardi à 9 h, parking du Parc des Sports (près de France Rurale)

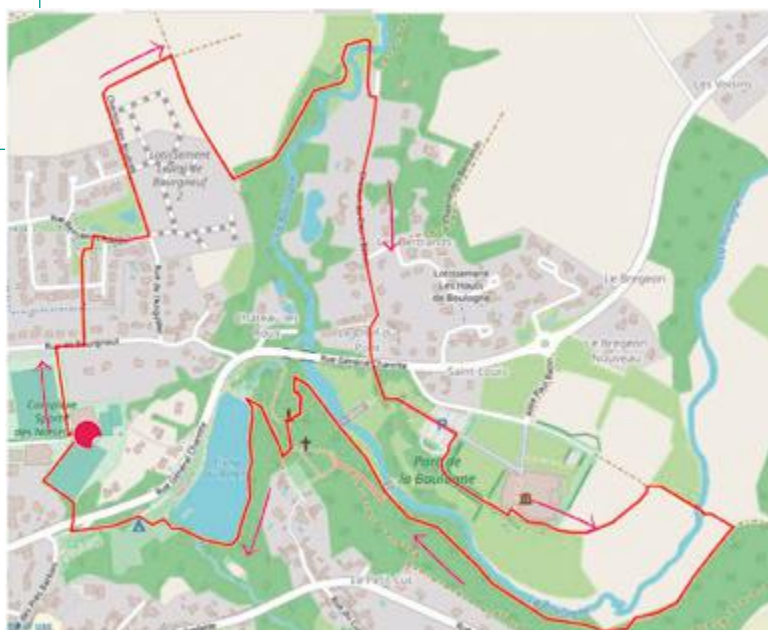
Nous formons 2 groupes : l'un pour 12 kms d'un bon pas (environ 5 kms /heure), l'autre 8 kms un peu moins vite, toujours dans une bonne ambiance sur les sentiers des Lucs et des communes environnantes.

Nouveau départ le jeudi même lieu même heure pour un circuit d'environ 8 kms sur les Lucs.

N'hésitez pas à venir faire un essai !

Contact : tél. 06 28 04 62 95

courriel : mnbarreteau@gmail.com





Nouvelles entreprises



• Marjorie FELGINES •
psychomotricienne

bébé, enfant, adolescent,
adulte, personne âgée

ADELI 859601486
Les Lucs sur Boulogne
marjorie.felgines@gmail.com
06 76 78 54 76



Mathilde BOILEVE

Psychologue clinicienne
enfants - adolescents - adultes

51 Avenue des Pierres Noires
85170 Les Lucs-sur-Boulogne

07 66 12 66 14
mathildeboileve98@gmail.com



aadprox®

**ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
INDEPENDANTE**

Colette LUCAS
19 Rue François Rabelais
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

06 76 86 94 10
c.lucas@aadprox.com

Gestion administrative, gestion des achats
Administration des ventes
Préparation à la comptabilité



Historial

Changez d'avis sur les musées

Historial de la Vendée

Musée de France

L'Historial de la Vendée a plein d'idées pour ce début d'année !

Exposition temporaire : Trésors révélés de Vendée, le Patrimoine dépoussiéré !

Des trésors du patrimoine, conservés aux quatre coins de la Vendée et au-delà, sont pour la première fois réunis. Découvrez leur histoire et le travail des hommes et des femmes qui œuvrent à leur conservation. Entrez dans les coulisses d'un patrimoine vendéen aux multiples visages ! Vous avez jusqu'au 29 août pour visiter cette exposition. Les médiatrices vous proposent des découvertes de l'exposition tous les jeudis et dimanches après-midi. Pensez à réserver en arrivant au musée !

De janvier à mars 2021

→ Visites décalées avec le théâtre du Héron

Un personnage historique, acteur du Patrimoine de son temps, se joint aux visiteurs et donne sa vision du Patrimoine... parfois quelque peu décalée...

Sur réservation sur place - Tarifs d'entrée au musée

À chaque mois, son dimanche thématique !

→ Les dimanches thématiques se parent de tous leurs atours pour vous proposer : papotages au musée, ateliers adultes, visites commentées, animations et démonstrations... Suivez-nous sur  ou sur le site internet de notre musée !

Soirée étoilée - Le Patrimoine se raconte : Le combat des idées

→ Vendredi 22 janvier 2021 à 19 H 30

La notion de Patrimoine a bien évolué au fil des siècles. Le temps d'une soirée, nous vous proposons une confrontation exceptionnelle, un véritable combat d'idées entre des personnages qui ont fait l'Histoire du Patrimoine. Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Tarif : 5€

Les vacances d'Hiver et de Printemps

→ Les ateliers des p'tites vacances vous réservent de belles surprises !

Les week-end des « Enfants au musée »

On s'est plié en 4 pour trouver de superbes spectacles qui plairont aux tout-petits les samedis et aux vieilles branches les dimanches !

Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Tarif atelier : 6€

Contacts : historial@vendee.fr ou 02 28 85 77 77





EN RAISON DES CONDITIONS SANITAIRES ACTUELLES, CERTAINES DE CES MANIFESTATIONS PEUVENT ÊTRE ANNULÉES

JANVIER 2021

- > **Samedi 23 janvier 2021**
Assemblée Générale du Secours Catholique
Espace Albizia
- > **Jeudi 28 janvier 2021**
Assemblée Générale du Club Le Sourire
Salle n°1 du Clos Fleuri à 14 h 00

FÉVRIER 2021

- > **Samedi 6 février 2021**
Portes ouvertes de l'École Publique Jacques Prévert
Organisée par l'École Jacques Prévert
de 9 h 30 à 12 h 00
- > **Samedi 6 février 2021**
À la Découverte de L'École Notre-Dame
Organisée par l'École Privée Notre-Dame
de 9 h 30 à 12 h 00
- > **Dimanche 7 février 2021**
Loto
Organisé par l'OGEC - École Privée
Salles n°1 et n°2 du Clos Fleuri à 14 h 30
- > **Jeudi 18 février 2021**
Après-midi dansant
organisé par le Club le Sourire
Salle n°1 du Clos Fleuri de 14 h 30 à 19 h 30

MARS 2021

- > **Jeudi 18 mars 2021**
Banquet du Club le Sourire
Salle N°1 du Clos Fleuri à 12 h 30
- > **Samedi 27 mars 2021**
Assemblée Générale de l'Association SEDB
Salle n° 4 au sous-sol de la mairie à 10 h 00

AVRIL 2021

- > **Mardi 6 avril 2021**
Don du sang
Clos Fleuri n° 1 de 15 h 00 à 19 h 00

MAI 2021

- > **Samedi 1^{er} mai 2021**
5^e Trail de la Boulogne
Organisé par l'APEL
- > **Dimanche 2 mai 2021**
23^e Randonnée « Sur le Chemin des Écoliers »
Organisée par l'APPEL
- > **Samedi 8 et Dimanche 9 mai 2021**
Concours photos et dessins à la Galerie du Sénéchal
Organisé par le CMJ
- > **Dimanche 9 mai 2021**
Vide-Grenier
Organisé par l'APE - École Publique Jacques Prévert
Salles n°1 et n°2 du Clos Fleuri de 10 h 00 à 18 h 00
- > **Jeudi 27 mai 2021**
Buffet de printemps (réservé aux adhérents)
Organisé par le Club le Sourire
Salle n°1 du Clos Fleuri à 12 h 30



PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL : MAI 2021

Les associations qui ont des informations à faire paraître sur le prochain "La Vie Communale" doivent les déposer à la mairie avant le **31 mars 2021**.

Comité de rédaction : Laura BABU, Roger GABORIEAU, Marie-Noël GERY, Cédric GRELET, Catherine GUITTET, Jessy HILLION, Dominique PASQUIER, Pierre RABILLER, Thierry VOINEAU, Alexandra SIRET.

Crédit Mutuel



2, Z.A. de Bourgneuf
85170 Les Lucs-sur-Boulogne

TÉL. / FAX 02 28 15 27 94

Couverture - Ravalement



PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
CHAUFFAGE - DÉRAPPAGE

02 51 41 32 63

ST DENIS LA CHEVASSE



GRAVEUR - MARBRIER

02 51 46 54 41

06 35 26 51 34

fax 02 51 37 32 24

vggravure@gmail.com

273, bd De Lottre-de-Tassigny
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE



Mormaison - 02 51 43 91 64

Les Lucs/Boulogne - 02 51 46 50 96



SALON DE COIFFURE

51 avenue des Pierres Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Tél. 02 51 05 76 49



BATILR

- MAÇONNERIE
- COUVERTURE
- ÉTANCHÉITÉ

NEUF / RÉNOVATION

batiloyer@gmail.com



06 60 68 64 55

85170 LES LUCS SUR BOULOGNE



Diagnostique immobilière
Infra-thermographie
A votre service depuis 1998



**Carrefour
contact**



Rond-point de la Vendée - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 24 64 - e-mail : turlucs@wanadoo.fr



M. et M^{me} BOUCHET
Tél. 02 51 31 20 15
la-fine-gueule@wanadoo.fr

Banquets - Mariages
Repas de famille et à domicile

Place du Moustier - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

KER ELEC

ELECTRICITÉ
DÉPANNAGES ET SERVICES

CONTACT

MICHEL KERAVEC

06 49 00 19 95

mkeravec@orange.fr



MORISSET
Entreprise Générale du Bâtiment

Terrassement • Maçonnerie • Béton armé
Couverture • Neuf & rénovation

Siège social : 117, Constantine - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne (Vendée)

Tél. : 02 51 31 20 58 - Fax 02 51 46 51 54

Mail : accueil@sasmorisset.fr - Site internet : www.sasmorisset.fr



buteauconcept@orange.fr

Menuiserie
Menuiserie Bois Alu PVC
Agencement intérieur/extérieur
Cloison sèche

Buteau Sébastien 8 rue St Exupéry 85170 Les Lucs sur Boulogne 06.73.82.22.48



MÉTALLERIE - SERRURERIE

22 La Milière
85170 Beaufou
Tél. : 06 22 79 03 30



Allianz

Une équipe est à votre service pour réaliser vos études

Cabinet Jean-René THOMAS

7, rue Richelieu - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne
Tél. : 02 51 31 25 29 - e-mail : jh985051@agents.allianz.fr



Charpente - Menuiserie Extérieure - Fabrication Artisanale de Menuiseries Bois
Aménagement Intérieur - Agencements - Clôtures et Aménagements Extérieurs

Alexandrie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE - Tél. 02 51 31 28 93

Fax 02 51 31 30 39 - contact@lerabotvendéen.fr - www.lerabotvendéen.fr



Garage GUILLOTON

Vente
Véhicules neufs - Occasions
Réparation toutes marques

93, bd Jean Yole - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 74 99 - Fax 02 51 31 00 35
e-mail : top-garage.guilloton@orange.fr



Plâtrerie - Cloisons sèches - Carrelage

87, rue de la Mortayère - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. : 02 51 46 50 67 - Fax : 02 51 46 50 79
platrevie@orange.fr



banque & assurances

Toute une banque pour vous

02 28 97 55 38
LES LUCS-SUR-BOULOGNE



Réparation automobile de la plus ancienne à la plus récente

Carrosserie peinture / Entretien mécanique
Remplacement pare-brise / Pneus

Laurent PASQUIER
Tél. 06 27 94 19 17

lpclassicauto85170@orange.fr 9 La Suerie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE



Communes de stationnement :
BEAUFOU - LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Tél. 02 51 31 25 04

Port. 06 75 94 82 57 - 06 75 94 84 73

Millie CARON

7, l'Orée des Champs - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

TAXI - TRANSPORT DE MALADES ASSIS



GEOLOGIK Environnement

Expertise, Contrôle et Maîtrise
Technique

297 rue Saint Pierre - 85 170 Les Lucs sur Boulogne
Tél : 09 73 67 58 32 - Email : geologik@free.fr



cultiver sa nature

Moi, j'achète aux Lucs !



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS
ARTISANS INDUSTRIELS

LES LUCS SUR BOULOGNE

Ces annonceurs adhèrent à l'Association des Commerçants, Artisans et Industriels des Lucs-sur-Boulogne. En participant activement aux actions commerciales organisées par celles-ci, ils dynamisent votre Commune.



Mairie Les Lucs-sur-Boulogne

Téléphone 02 51 31 21 29 - Télécopie 02 51 46 51 20

Courriel : mairie@leslucssurboulogne.fr

Site : www.leslucssurboulogne.fr

